

REPUBLIQUE GABONAISE

**Ministère de l'Economie, de la Promotion des
Investissements et de la Prospective**

Commission Nationale du Recensement (CNR)

Direction Nationale du Recensement (DNR)

Bureau Central du Recensement (BCR)



***RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DES LOGEMENTS DE 2013
DU GABON (RGPL2013)***

OCTOBRE 2015

**RESULTATS GLOBAUX DU RECENSEMENT
GENERAL DE LA POPULATION ET DES
LOGEMENTS DE 2013 DU GABON
(RGPL2013)**

*PUBLICATION DE LA
DIRECTION GENERALE DE LA
STATISTIQUE (DGS)
LIBREVILLE – OCTOBRE
2015*

RESULTATS GLOBAUX DU RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DES
LOGEMENTS DE 2013 DU GABON (RGPL2013)

OCTOBRE 2015

Citation recommandée :

Direction Générale de la Statistique (2015) : *Résultats globaux du Recensement Général de la Population et des Logements de 2013 du Gabon (RGPL2013)*. Libreville, 61 pages + Annexes.

Carte 1 : Carte administrative du Gabon



Source : <http://www.populationdata.net/images/cartes/afrique/gabon-administrative.jpg>

PREFACE

C'est avec un réel plaisir que la Commission Nationale du Recensement (CNR) présente ce second produit du Recensement Général de la Population et des Logements du Gabon de 2013 (RGPL2013).

Le présent document contient les résultats globaux du RGPL2013 portant sur :

- l'effectif, la structure par sexe et âge et la dynamique de la population ;
- la répartition spatiale de la population jusqu'au niveau Canton ainsi que sa densité ;
- la population agricole ; et
- les niveaux de plusieurs caractéristiques de la population et des ménages en lien avec les OMD et les ODD (santé, éducation, emploi, assainissement, prise en charge des personnes vulnérables, etc.).

Cette seconde publication fait suite à celle de décembre 2014 portant sur les résultats préliminaires. Elle sera suivie par d'autres publications et produits plus détaillés tout au long de l'année 2015. En attendant, nous espérons qu'elle répondra aux besoins les plus urgents des utilisateurs en termes de données démographiques.

Au nom de la Commission Nationale du Recensement et à mon nom personnel, je voudrais adresser mes sincères remerciements à tous les ménages pour avoir bien voulu accueillir les équipes de collecte et répondre à leurs questions. Nos remerciements vont également aux autorités locales, à toutes les administrations centrales et déconcentrées qui ont collaboré à la réussite du RGPL2013. J'adresse également mes vifs félicitations et encouragements à toute l'équipe technique qui a mené à bien ce travail.

Enfin, je voudrais exprimer au nom du Gouvernement Gabonais toute notre reconnaissance au Fonds des Nations Unis pour la Population (UNFPA) qui nous a accompagnés tout au long de ce processus, en fournissant notamment des appuis techniques aux phases les plus cruciales de l'opération.

Le Président de la Commission Nationale du Recensement

Professeur Daniel ONA ONDO,
Premier Ministre

REMERCIEMENTS

Le Recensement Général de la Population et des Logements de 2013 du Gabon (RGPL2013) a été réalisé par la Direction Générale de la Statistique (DGS) à travers le Bureau Central du Recensement (BCR) et a bénéficié de l'appui technique du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA).

Le RGPL2013 est une opération qui vise à répondre aux exigences de la constitution du pays, laquelle instaure l'organisation d'un recensement tous les dix (10) ans. Elle vise également à fournir des données fiables et détaillées sur la situation démographique et socio-économique du pays.

Cette opération est le résultat de l'engagement du Gouvernement Gabonais, de la collaboration d'institutions diverses et de l'implication dévouée de l'encadrement technique. Elle a mobilisé d'importantes ressources humaines, matérielles et financières.

Je voudrais exprimer ma gratitude à toutes les institutions et à toutes les personnes impliquées dans la réalisation de cet important projet qui permettra à l'ensemble des utilisateurs de disposer d'une base de données fiables et actualisées permettant de servir à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement de notre pays.

Je voudrais remercier particulièrement :

- Le Président de la République Gabonaise ;
- Le Gouvernement Gabonais et particulièrement les Ministres Luc OYOUBI, Christophe AKAGHA MBA et Régis IMMONGAULT qui ont efficacement œuvré à la réussite du projet ;
- La Direction Générale du Budget dont la réactivité a permis une meilleure exécution du projet ;
- Les autorités administratives, politiques, militaires et religieuses pour les facilités apportées aux équipes pendant les phases de cartographie, du pré-test et du dénombrement principal ;
- Toutes les populations des localités visitées pour l'accueil et la disponibilité ;
- Notre partenaire technique et financier l'UNFPA pour sa précieuse contribution à la réussite de ce projet.

Je voudrais féliciter particulièrement :

- L'encadrement technique du RGPL2013 : le Directeur du Bureau Central du recensement et son adjoint, les chefs de section et leurs adjoints, le personnel d'appui technique et administratif, les superviseurs, les chefs d'équipe, les contrôleurs, les cartographes, les enquêteurs et enquêtrices, les personnels d'exploitation des données et les chauffeurs pour l'esprit de responsabilité et de sacrifice dont ils ont fait montre malgré les difficultés financières souvent récurrentes tout au long de l'exécution de ce projet ;
- Les experts et consultants nationaux, les experts en traitement de données, Leonard Nabassemba et Robert DeClercq, ceux de l'UNFPA notamment Messieurs Richard Dackam-Ngatchou et Macoumba THIAM, experts en analyse des données de recensement pour l'appui dans la préparation et l'encadrement des activités d'analyse.

Nos chaleureuses félicitations vont à toute l'équipe qui a contribué à la réalisation de cette première publication.

Au nom de la Direction Nationale du Recensement, je puis assurer aux utilisateurs que ce premier rapport préliminaire n'est que l'avant-goût d'un grand nombre de produits du RGPL2013 qui seront mis à leur disposition dans les prochains mois.

Le Directeur National du Recensement

M. Francis-Thierry TIWINOT,
Directeur Général de la Statistique

DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS DE BASE

Concept	Définition
Période intercensitaire	Période entre deux recensements de la population.
Poids démographique	Pourcentage de la population d'une zone géographique (ex. la Province) dans la population totale (ex. du pays).
Temps de doublement	<p>Nombre d'années mis par une population pour doubler son effectif. En supposant une croissance géométrique de la population (la plus probable pour les pays africains), il est obtenu par la formule :</p> $n = \frac{\ln(2)}{\ln(1+r)} \text{ où}$ <p>n = Temps de doublement de la population (en années). r = Taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen (cf. définition en bas). ln = Fonction mathématique « Logarithme népérien ».</p>
Taux d'urbanisation	Pourcentage de la population vivant en milieu urbain.
Taux global d'accroissement intercensitaire	<p>C'est le pourcentage auquel a accru l'effectif de la population entre deux recensements. Il est simplement obtenu par la formule :</p> $t_x = 100 * \left[\left(\frac{P_2 - P_1}{P_1} \right) \right] \text{ où}$ <p>t_x = Taux d'accroissement entre les deux recensements (en %). P₂ = Effectif de la population au recensement le plus récent. P₁ = Effectif de la population au recensement le plus ancien.</p>
Taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen	<p>C'est le rythme annuel moyen auquel a accru une population entre deux recensements.</p> <p>En supposant une croissance géométrique de la population (la plus probable pour les pays africains), le taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen est obtenu par la formule suivante :</p> $r = 100 * \left[\left(\frac{P_2}{P_1} \right)^{1/t} - 1 \right] \text{ où}$ <p>r = Taux d'accroissement annuel moyen entre les deux recensements (en %). P₂ = Effectif de la population au recensement le plus récent. P₁ = Effectif de la population au recensement le plus ancien. t = Durée entre les deux recensements (en années).</p>

SOMMAIRE

PREFACE	II
REMERCIEMENTS	III
DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS DE BASE	VI
SOMMAIRE	VIII
LISTE DES TABLEAUX	XI
LISTE DES GRAPHIQUES	XIV
LISTE DES CARTES	XIV
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	XV
INTRODUCTION	1
I. BREVE PRESENTATION DU RGPL2013	1
II. ÉVOLUTION, MOUVEMENT STRUCTURE PAR AGE ET REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION	2
2.1 Volume global de la population en 2013 et rythme d'accroissement depuis 1960	2
2.2 Volume global de la population en 2013 et rythme d'accroissement depuis 1960	4
2.3 Répartition spatiale de la population	5
2.4 Composition de la population par sexe et âge	8
2.5 Situation matrimoniale, nuptialité et situation des conjoints survivants	11
2.6 Natalité et fécondité des femmes au Gabon	14
2.7 Mortalité générale et mortalité des enfants	15
2.8 Mortalité maternelle.....	19
2.9 Les migrations internes	20
2.10 La migration récente : au cours des cinq dernières années (entre 2007 et 2013)	22
2.11 L'immigration internationale	22
2.12 Le statut et condition de la femme	24
III. LA POPULATION PRATIQUANT DES ACTIVITES AGRICOLES	25
3.1 Niveau de participation de la population aux activités agricoles	25
3.2 Composition par sexe et âge de la population agricole	26
3.3 Education	27
3.4 Les nouvelles technologies de l'information et de la communication	28
IV. LA PAUVRETE NON-MONETAIRE AU GABON	29
4.1 Classement des ménages et de la population selon le niveau de vie	30
4.2 Incidence, intensité et indicateur multidimensionnel de la pauvreté.....	32
V. LES LOGEMENTS	34
5.1 Caractéristiques des logements	34
5.2 Statut d'occupation des logements	34
5.3 Satisfaction des ménages par rapport au logement	35
5.4 Besoins en logement.....	36
VI. LES INDICATEURS DES OMD ET DES ODD DU RGPL EN 2013	36
6.1 Les indicateurs des OMD en 2013 d'après les données du RGPL	36
6.2 Les indicateurs des ODD (Objectifs de développement durable) du RGPL en 2013	41
ANNEXE 1 : INDICATEURS PRIORITAIRES POUR LES ODD IDENTIFIES PAR LE GABON	55

ANNEXE 2 :	PLAN DE PUBLICATION DES RESULTATS DU RGPL	56
ANNEXE 3 :	LISTE DU PERSONNEL DE LA BNR ET DU BCR.....	XIV
ANNEXE 3 :	EFFECTIFS DE LA POPULATION DES CANTONS, COMMUNES OU ARRONDISSEMENT PAR SEXE (RGPL 2013) ...	XIV

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Effectif de la population résidente du Gabon en octobre 2013 par sexe, nationalité et milieu de résidence	3
Tableau 2 :	Pourcentages d'hommes et de femmes dans la population résidente du Gabon par milieu de résidence et par nationalité	3
Tableau 3 :	Population résidente du Gabon en octobre 2013 par sexe	4
Tableau 4 :	Taux d'accroissement de la population entre les recensements de 1960, 1993 et 2013	5
Tableau 5 :	Répartition de la population résidente du Gabon par province selon le sexe et densité	6
Tableau 6 :	Répartition de la population résidente du Gabon par département selon le sexe et densité.....	7
Tableau 7 :	Age moyen et âge médian de la population résidente par sexe et milieu de résidence	8
Tableau 8 :	La population des groupes d'âges fonctionnels	10
Tableau 9 :	Répartition de la population résidente par situation matrimoniale selon le sexe	12
Tableau 10 :	Nombre de naissances annuelles selon le sexe par province.....	14
Tableau 11 :	Quelques indicateurs de natalité et de fécondité	15
Tableau 12 :	Quelques indicateurs de mortalité.....	16
Tableau 13 :	Table de mortalité masculine du Gabon en 2013 (RGPL-2013)	17
Tableau 14 :	Table de mortalité féminine du Gabon en 2013 (RGPL-2013).....	17
Tableau 15 :	Table de mortalité ensemble des deux sexes du Gabon en 2013 (RGPL-2013)	17
Tableau 16 :	Répartition (Effectif et %) des enfants de moins de 18 ans selon la survie des 2 parents, le sexe et le groupe d'âge	18
Tableau 17 :	Répartition (Effectif et %) des enfants de moins de 18 ans selon la survie des 2 parents, le sexe et le groupe d'âge	19
Tableau 18 :	Estimation de quelques indicateurs de mortalité maternelle avec les données du RGPL-2013 et comparaison avec celle des EDS de 2012 et de 2000.....	20
Tableau 19 :	Répartition (Effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires selon le statut migratoire	21
Tableau 20 :	Matrice migratoire durée de vie (Répartition de la population par province de résidence selon la province de naissance)	21
Tableau 21 :	Indicateurs de la migration interprovinciale durée de (province e naissance différente de province de résidence actuelle)	21
Tableau 22 :	Indicateurs de la migration interne interprovinciale entre 2007 et 2013	22
Tableau 23 :	Répartition de la population résidente selon la nationalité par sexe et milieu de résidence.....	22
Tableau 24 :	Répartition de la population résidente étrangère par province selon le sexe	23
Tableau 25 :	Pourcentage d'étrangers dans la population totale résidence des provinces selon le sexe	23
Tableau 26 :	Répartition de la population résidente selon la nationalité et le pays de résidence par sexe	23
Tableau 27 :	Quelques indicateurs Du statut et de la condition de la femme au Gabon.....	24
Tableau 28 :	Répartition de la population résidente gabonaise âgée de 12 ans et plus selon le statut par rapport à la pratique des activités agricoles	25
Tableau 29 :	Population scolarisable, scolarisée et non scolarisée âgée de 6-16 ans selon le milieu de résidence et le sexe.....	27
Tableau 30 :	Fréquentation actuelle des enfants d'âge scolaire obligatoire (6-16 ans) selon le milieu de résidence et le sexe	28
Tableau 31 :	Taux d'alphabétisation des jeunes adultes (20-24 ans selon le milieu de résidence et le sexe	28
Tableau 32 :	Répartition des ménages ordinaires selon la possession des TIC	29
Tableau 33 :	Classement des ménages ordinaires par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence	30
Tableau 34 :	Classement des ménages ordinaires par niveau de pauvreté selon le sexe du chef de ménage ...	31
Tableau 35 :	Classement des ménages ordinaires par niveau de pauvreté selon la province.....	31
Tableau 36 :	Classement de la population résidente des ménages ordinaires par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence et le sexe.....	32
Tableau 37 :	Classement de la population résidente des ménages ordinaires par niveau de pauvreté selon la province	32
Tableau 38 :	Incidence, Intensité et Indicateurs de pauvreté multidimensionnelle par milieu de résidence et sexe	33
Tableau 39 :	Incidence, Intensité et Indicateurs de pauvreté multidimensionnelle par province et milieu de résidence	33
Tableau 40 :	Répartition des ménages ordinaires selon le type de logement.....	34

Tableau 41 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement par milieu de résidence.....	35
Tableau 42 : Répartition des ménages propriétaires selon le titre du terrain par milieu de résidence	35
Tableau 43 : Répartition des ménages selon la satisfaction par rapport au logement selon le titre du terrain par milieu de résidence	35
Tableau 44 : Répartition des ménages selon la difficulté d'accès au logement selon le milieu de résidence	36
Tableau 45 : Taux d'activité, taux d'occupation, taux de chômage de la population résidente âgée de 16-65 ans selon le milieu de résidence et le sexe.....	36
Tableau 46 : Taux net de scolarisation au primaire et au secondaire selon le milieu de résidence et le sexe.....	37
Tableau 47 : Indices de parité (%) du sexe (Indicateur des filles sur celui des garçons) des taux net de scolarisation au primaire, secondaire inférieur et secondaire supérieur.....	38
Tableau 48 : Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans par sexe	38
Tableau 49 : Estimation de quelques indicateurs de mortalité maternelle avec les données du RGPL-2013 et comparaison avec celle des EDS de 2012 et de 2000 (Suite)	38
Tableau 50 : Nombre et pourcentage des ménages évacuant leurs ordures de manière adéquate (jetées aux bacs à ordures ou évacués par un service de ramassage) par milieu de résidence et sexe du chef de ménage	39
Tableau 51 : Nombre et pourcentage des ménages évacuant leurs eaux usées de manière adéquate (dans des fosses septiques ou puisards) par milieu de résidence et sexe du chef de ménage.....	39
Tableau 52 : Nombre et pourcentage des ménages ayant une source d'eau améliorée par milieu de résidence et sexe du chef de ménage	40
Tableau 53 : Effectif et pourcentage de la population résidente ayant une source d'eau améliorée par milieu de résidence et sexe	40
Tableau 54 : Pourcentage des ménages ayant accès à l'internet selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage	41
Tableau 55 : Pourcentage de la population résidente vivant dans les ménages ayant accès à l'internet selon le milieu de résidence et le sexe	41
Tableau 56 : Pourcentage et effectif des personnes âgées ayant une assurance selon le milieu de résidence et le sexe.....	42
Tableau 57 : Pourcentage et Effectif des personnes vivant avec un handicap bénéficiant d'une indemnité selon le milieu de résidence et le sexe	42
Tableau 58 : Pourcentage des ménages selon leur accès à certains services sociaux de base par milieu de résidence et sexe du chef de ménage	42
Tableau 59 : Pourcentage de la population résidente selon leur accès à certains services sociaux de base par milieu de résidence et sexe.....	43
Tableau 60 : Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans par sexe	43
Tableau 61 : Pourcentage de la population résidente selon leur accès à certains services sociaux de base par milieu de résidence et sexe.....	43
Tableau 62 : Taux d'achèvement* au primaire et au secondaire selon le milieu de résidence et le sexe	44
Tableau 63 : Indices de parité du sexe* et du milieu de résidence** des taux net de scolarisation au primaire, secondaire inférieur et secondaire supérieur	44
Tableau 64 : Taux net de scolarisation au primaire et au secondaire selon le milieu de résidence et le sexe.....	44
Tableau 65 : Indices de parité du sexe* et du milieu de résidence** des taux net de scolarisation au primaire, secondaire inférieur et secondaire supérieur	44
Tableau 66 : Taux spécifique de scolarisation par âge (taux net de fréquentation scolaire par groupe d'âge scolaire) selon le milieu de résidence et le sexe	45
Tableau 67 : Indices de parité du sexe* et du milieu de résidence** des taux spécifiques de scolarisation par âge au primaire, secondaire inférieur et secondaire supérieur	45
Tableau 68 : Réparation (%) des élèves du secondaire par cycle et type d'enseignement selon le milieu de résidence et le sexe	45
Tableau 69 : Indices de parité du sexe* et du milieu de résidence** de la réparation (%) des élèves du secondaire par cycle et type d'enseignement selon le milieu de résidence et le sexe	46
Tableau 70 : Réparation (Effectif) des élèves du secondaire par cycle et type d'enseignement selon le milieu de résidence et le sexe	46
Tableau 71 : Indices de parité du sexe* et du milieu de résidence** de la réparation (Effectif) des élèves du secondaire par cycle et type d'enseignement selon le milieu de résidence et le sexe	47
Tableau 72 : Effectif et pourcentage des jeunes de 20-24 ans alphabétisés selon le milieu de résidence et le sexe	47
Tableau 73 : Indices de parité du sexe* et du milieu de résidence** de l'effectif et pourcentage des jeunes de 20-24 ans alphabétisés selon le milieu de résidence et le sexe	47
Tableau 74 : Pourcentage de conjoints survivants spoliés* par type de biens selon le milieu de résidence et le	

sexe	48
Tableau 75 : Indices de parité du sexe* et du milieu de résidence** du pourcentage de conjoints survivants spoliés*** par type de biens selon le milieu de résidence et le sexe	48
Tableau 76 : Effectif de conjoints survivants spoliés* par type de biens selon le milieu de résidence et le sexe.	49
Tableau 77 : Indices de parité du sexe* et du milieu de résidence** de l'effectif de conjoints survivants spoliés*** par type de biens selon le milieu de résidence et le sexe	49
Tableau 78 : Effectif et pourcentage des adolescentes de 12 à 17 ans en union par milieu de résidence	50
Tableau 79 : Indices de parité du milieu de résidence* de l'effectif et pourcentage des adolescentes de 12 à 17 ans en union par milieu de résidence.....	50
Tableau 80 : Effectif et pourcentage des ménages propriétaires de leur logement selon le sexe milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	50
Tableau 81 : Indices de parité du sexe* et du milieu de résidence** de l'effectif et pourcentage des ménages propriétaires de leur logement selon le sexe milieu de résidence et le sexe du chef de ménage ...	51
Tableau 82 : Nombre et pourcentage des ménages ayant une source d'eau améliorée par milieu de résidence et sexe du chef de ménage.....	51
Tableau 83 : Effectif et pourcentage de la population résidente ayant une source d'eau améliorée par milieu de résidence et sexe	51
Tableau 84 : Nombre et pourcentage des ménages évacuant leurs ordures de manière adéquate (jetées aux bacs à ordures ou évacués par un service de ramassage) par milieu de résidence et sexe du chef de ménage	52
Tableau 85 : Nombre et pourcentage des ménages évacuant leurs eaux usées de manière adéquate (dans des fosses septiques ou puisards) par milieu de résidence et sexe du chef de ménage.....	52

LISTE DES GRAPHIQUES

<u>Graphique 1</u> : Taux d'urbanisation du Gabon en 2013 comparé à ceux d'autres pays	4
<u>Graphique 2</u> : Concentration de la population sur une petite partie du territoire national.....	6
<u>Graphique 3</u> : Pyramide des âges et milieu de résidence Gabon en 2013.....	9
<u>Graphique 4</u> : Pyramide des âges et milieu de résidence Gabon en 2013.....	9
<u>Graphique 5</u> : Pyramides de la population selon l'état matrimonial	11
<u>Graphique 6</u> : Proportion de célibataires par âge et sexe.....	13
<u>Graphique 7</u> : Pyramide des âges de la population agricole.....	20

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Carte administrative du Gabon	i
---	---

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AMM	Age Moyen à la Maternité
AMPM	Age Moyen au Premier Mariage
BNR	Bureau Central du Recensement
CNR	Commission Nationale du Recensement
DGS	Direction Générale de la Statistique
DNR	Direction Nationale du Recensement
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PRB	Population Reference Bureau
RGPLH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RGPL2013	Recensement Général de la Population et des Logements de 2013
TA	Taux d'Achèvement
TBM	Taux Brut de Mortalité
TBN	Taux Brut de Natalité
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TGFA	Taux Général de Fécondité par Âge
TGFG	Taux Global de Fécondité Générale
TMI	Taux de Mortalité Infantile
TMIJ	Taux de Mortalité Infanto-Juvénile
TNS	Taux Net de Scolarisation
TSA	Taux Spécifique de Scolarisation par âge
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population



INTRODUCTION

Le Gabon a réalisé en décembre 2013 son sixième Recensement Général de la Population, après les opérations de 1960, 1970, 1980, 1993 et 2003. Les trois derniers répondent aux exigences de la Constitution (article 1er alinéa 15) ainsi qu'aux recommandations des Nations Unies sur la tenue d'un recensement de population tous les dix ans. Cependant, malgré toutes ces opérations, seuls les résultats de 1960 et ceux de 1993 ont pu être exploités et rendus disponibles aux utilisateurs.

Après vingt ans, on observe un besoin accru de données actualisées sur : l'effectif, la structure (par sexe et âge), la répartition spatiale de la population du Gabon ; sa composition par nationalité. Ces données sont indispensables pour :

- l'implantation des entreprises et pour leur organisation ;
- l'élaboration, le suivi et l'évaluation de nombreux politiques et programmes nationaux et sectoriels, à l'instar du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), du Plan National du Développement Sanitaire (PNDS) ; et
- le suivi des engagements internationaux auxquels le Gabon a souscrit (Conférence Internationale sur la Population et le Développement du Caire en 1994, Conférence Internationale sur la Femme à Beijing en 1995, etc.), les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le RGPL2013 a le mérite de se situer à une période charnière : la fin d'époque des OMD (2000-2015) et le début de celle de l'Agenda post-2015, les Objectifs du Développement Durable (ODD) pour la période 2016-2030. De fait, les résultats permettront au Gouvernement, d'une part, de disposer des données à jour, afin d'évaluer les performances accomplies et, d'autre part, de fournir les données de base pour le PSGE (Horizon 2025) et des ODD.

Les résultats du Recensement Général de la Population et des Logements de 2013 (RGPL2013) présentés dans cette publication sont les résultats globaux issus du premier traitement informatique de l'ensemble des données collectées au niveau des ménages.

Le présent rapport est consacré à la présentation des premiers résultats définitifs du RGPL-2013, notamment ceux relatifs à l'état, aux structures et aux paramètres de la dynamique de la population, c'est-à-dire : Les indicateurs stratégiques des programmes de développement nationaux et internationaux.

A la suite de ce premier rapport des résultats définitifs globaux, le BCR mènera et publiera une série des rapports thématiques conformément au plan de publication des produits du recensement présentée à l'annexe de ce document.

I. BREVE PRESENTATION DU RGPL2013

La Constitution du Gabon prévoit l'organisation d'un recensement général de la population et de l'habitat tous les 10 ans. Le dernier recensement a eu lieu en 2003. C'est ainsi que le Décret présidentiel No 0602/PR/MEEDD a institué l'organisation d'un recensement en 2013 intitulé Recensement Général de la Population et des Logements (RGPL2013).

L'objectif général du RGPL2013 est de contribuer, d'une part, à l'amélioration de la connaissance de la situation démographique, sociale et économique du pays et, d'autre part, à l'élaboration des politiques et au suivi des programmes de logements.

Le RGPL2013 se distingue des recensements précédents par l'inclusion d'un certain nombre de thèmes novateurs au questionnaire en plus des thèmes classiques de recensement. Ces thèmes sont

: la situation des conjoints survivants ; les besoins en logements des ménages ; les caractéristiques des terrains d'habitation ; l'exposition à la pollution ; les pratiques agricoles des ménages ; les tranches de revenus des travailleurs ; l'affiliation syndicale des travailleurs ; la possession d'une assurance, etc.

Le RGPL2013 comporte trois grandes phases : la phase préparatoire, la phase d'administration des questionnaires aux ménages (dénombrement principal) et la phase post-dénombrement.

La phase préparatoire a couvert toute l'année 2012. Au cours de cette phase, les activités suivantes ont été réalisées : élaboration du document du projet, promulgation des textes légaux régissant le recensement et mettant en place ses organes d'exécution aux niveaux national et décentralisé ; élaboration des outils de collecte des données ; réalisation de la cartographie censitaire (découpage de l'ensemble du territoire national en zones géographiques que peut couvrir un agent recenseur, collecte des données sur les infrastructures et les équipements de ces zones) ; conduite d'un recensement pilote visant à tester tout le dispositif ; et sensibilisation de la population sur le recensement.

La phase du dénombrement principal est la plus lourde et a consisté à visiter l'ensemble des ménages du Gabon pour y administrer les questionnaires. Il a eu lieu d'octobre à novembre 2013. Le dénombrement a mobilisé plus de 3.000 agents recenseurs et un personnel d'encadrement de plus de 800 personnes chargé, entre autres, de vérifier l'exhaustivité et la qualité des données recueillies. Durant cette phase, les agents recenseurs ont dénombré tous les membres de chaque ménage, collecté les caractéristiques individuelles de chacun d'entre eux, recueilli les informations concernant le logement et les décès survenus dans le ménage lors des 12 derniers mois précédant le recensement. La collecte s'est déroulée en collaboration avec les organes décentralisés du recensement et les autorités au niveau local.

La phase post-dénombrement consiste à saisir sur ordinateur les données collectées, les analyser, les publier et les diffuser. A ce jour, la saisie des carnets cartographiques est complétée et celle des questionnaires est en cours et devrait s'achever en février 2015. Le présent rapport préliminaire est le premier produit de l'analyse. Il sera suivi par 5 rapports sur les localités et les infrastructures et 23 rapports thématiques. Lesquels rapports analyseront de manière spécifique les phénomènes démographiques (fécondité, mortalité, migration, état et structure de la population), l'éducation, la situation des groupes vulnérables, l'activité économique, la pauvreté, les logements, etc. Des analyses secondaires et approfondies seront également conduites et plusieurs bases de données créées. Tous ces produits seront largement diffusés.

II. ÉVOLUTION, MOUVEMENT STRUCTURE PAR ÂGE ET REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

Cette section porte sur les résultats suivants : (i) volume global de la population ; (ii) répartition spatiale de la population ; (iii) structure par sexe et âge de la population ; (iv) répartition de la population par nationalité.

2.1 Volume global de la population en 2013 et rythme d'accroissement depuis 1960

En 2013 le Gabon compte 1 811 079 résidents dont 1 458 464 de nationalité gabonaise

En 2013, la population résidente du Gabon était de 1 811 079 habitants. Elle est constituée d'un peu plus d'hommes (934 072) que de femmes (977 007). L'écrasante majorité de la population vit en milieu urbain (1 694 545) contre 116 534 habitants en milieu rural (Tableau 1).

La population résidente de nationalité gabonaise s'élève à 1 458 464 habitants dont une majorité de femmes (752 047) et un peu moins d'hommes (706 417).

Tableau 1 : Effectif de la population résidente du Gabon en octobre 2013 par sexe, nationalité et milieu de résidence

Population par milieu de résidence et nationalité	Effectif		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Population totale	934 072	877 007	1 811 079
Population par milieu de résidence			
Population urbaine	813 098	764 548	1 577 646
Population rurale	120 974	112 459	233 433
Nationalité			
Population gabonaise	706 417	752 047	1 458 464
Population étrangère	179 687	107 692	287 379
Population de nationalité non déclarée	47 968	17 268	65 236

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Une population à dominante masculine

À la naissance, le rapport de masculinité est généralement de 103 garçons pour 100 filles. La mortalité des garçons étant plus élevée que celle des filles, le rapport de masculinité diminue avec l'âge et les femmes deviennent majoritaires.

Contrairement à cette tendance habituelle, la population gabonaise compte en 2013 plus d'hommes (52 %) que de femmes (48 %). Cette situation reflète les caractéristiques d'un pays d'immigration. En effet, dans la population de nationalité gabonaise, la parité de sexe est à l'avantage de la population féminine (48 % de sexe masculin contre 52 % des Gabonaises). Par contre dans la population des étrangers on compte 62,5 % d'hommes contre 37,5 % de femmes.

Tableau 2 : Pourcentages d'hommes et de femmes dans la population résidente du Gabon par milieu de résidence et par nationalité

Population par milieu de résidence et nationalité	Population totale	Par milieu de résidence		Par nationalité		
		Population urbaine	Population rurale	Population gabonaise	Population étrangère	Population de nationalité non déclarée
% d'hommes	51,6	51,5	51,8	48,4	62,5	73,5
% de femmes	48,4	48,5	48,2	51,6	37,5	26,5
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif total	1 811 079	1 577 646	233 433	1 458 464	287 379	65 236

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Le déséquilibre urbain rural observé depuis 1960 s'est accentué, faisant du Gabon le pays le plus urbanisé d'Afrique Centrale

Près de 87 % de la population résidente vit dans les centres urbains et occupe 1,1 % du territoire national. Le taux d'urbanisation était de 73 % en 1993.

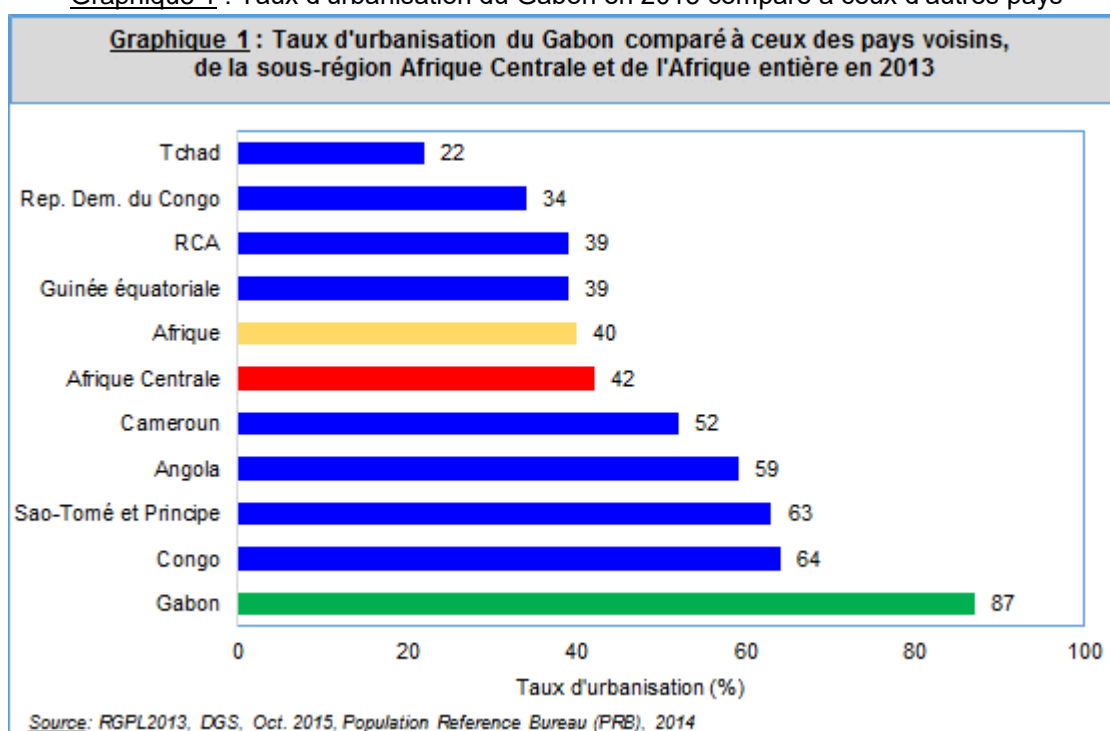
Cette situation explique pour l'essentiel, le caractère urbain des indicateurs démographiques du Gabon, présentés plus loin.

Tableau 3 : Population résidente du Gabon en octobre 2013 par sexe

Population par milieu de résidence	Effectif		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Pourcentage vivant en milieu urbain (Taux d'urbanisation)	87,0	87,2	87,1
Pourcentage vivant en milieu rurale	13,0	12,8	12,9
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif de la population	934 072	877 007	1 811 079

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Avec un taux d'urbanisation de 87 % le Gabon apparaît ainsi comme le pays le plus urbanisé de la sous-région Afrique Centrale (dont le taux moyen est de et 40 %) et parmi les plus urbanisé d'Afrique. Le taux d'urbanisation du Gabon est plus de deux fois supérieur à celui du continent qui est de 40%.

Graphique 1 : Taux d'urbanisation du Gabon en 2013 comparé à ceux d'autres pays

2.2 Volume global de la population en 2013 et rythme d'accroissement depuis 1960

L'effectif de la population du Gabon a été multiplié par quatre depuis l'indépendance (1960)

La population du Gabon est passée de 447 864 en 1960 à 1 014 976 habitants en 1993, puis à 1 811 079 habitants en 2013. Cette évolution correspond à un taux d'accroissement démographique annuel moyen, c'est-à-dire un rythme annuel moyen d'accroissement entre les deux recensements de 2,5% entre 1960 et 1993 et 2,9% entre 1993 et 2013.

Tableau 4 : Taux d'accroissement de la population entre les recensements de 1960, 1993 et 2013

Taux d'accroissement	Période intercensitaire		
	1960-1993	1960-2013	1993-2013
Total Accroissement global intercensitaire (%)	126,6	304,4	78,4
Taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen (%)	2,5	2,7	2,9

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

La population doublera d'effectif en 24 ans

Entre 1993 et 2013 La population du Gabon s'est accrue de 2,9 % en moyenne par an. Cet accroissement de la population est dû, d'une part, à un accroissement naturel (différence entre les naissances et les décès) de 2,5 % et, d'autre part, à un accroissement dû à la migration nette (différence entre le nombre des immigrants et celui des émigrants) de 0,4 %.

En d'autres termes, entre 1993 et 2013, la population s'est accrue de 43 000 habitants en moyenne chaque année dont 32 000 par l'accroissement naturel et 11 000 par le solde migratoire.

Si cette tendance est maintenue jusqu'en 2037, soit 24 ans plus tard, le Gabon compterait un peu plus de 3,6 millions d'habitants.

La taille moyenne de ménages ordinaires a diminué avec la recrudescence des ménages nucléaires

Au total, 1 757 620 résidents ont été dénombrés dans 431 471 ménages ordinaires, le reste dans des ménages collectifs (internat, casernes, orphelinat, etc.) ou dans la rue. Parmi les ménages ordinaires, 72 % sont dirigés par les hommes et 27 % par les femmes.

La taille moyenne des ménages est de 4,1 personnes. Ceci marque un changement net par rapport à 5,2 personnes par ménages de 1993. Ceci est une conséquence de l'augmentation des ménages formés par les familles nucléaires et des ménages d'une personne que l'on observe dans les centres urbains.

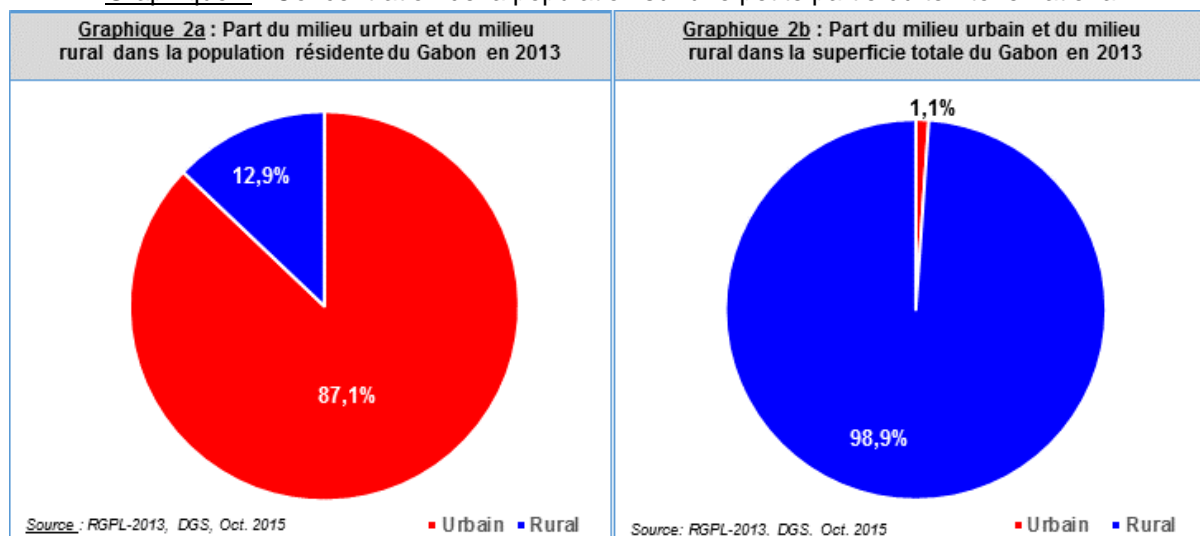
2.3 Répartition spatiale de la population

Une population très inégalement répartie : 87 % de la population (les citoyens) occupe 1,1 % du territoire national (superficie du milieu urbain)

En 2013, la population résidente du Gabon était de 1 811 079 habitants. La densité de la population sur le territoire national (267 667 km²) est passée de 3,8 habitants/km² en 1993 à 6,8 habitants/km² en 2013.

La population, très majoritairement urbaine, est concentrée dans la superficie urbaine qui ne représente que 1,1 % du territoire national.

Graphique 2 : Concentration de la population sur une petite partie du territoire national



La moitié de la population est réside dans une seule des 9 provinces du pays (l'Estuaire)

La population gabonaise est répartie de manière très inégale entre les 9 provinces que compte le pays. En effet, la population des provinces varie d'un minimum de moins de 53.000 habitants à la Nyanga à un maximum de près de 900.000 dans l'Estuaire.

Tableau 5 : Répartition de la population résidente du Gabon par province selon le sexe et densité

Province	Sexe			Rang	Densité (Hab/Km ²)
	Hommes	Femmes	Ensemble		
Estuaire	456 848	438 841	895 689	1 ^{er}	43,2
Haut-Ogooué	137 690	113 109	250 799	2 ^{ème}	6,9
Moyen-Ogooué	35 239	34 048	69 287	6 ^{ème}	3,7
Ngounié	50 616	50 222	100 838	5 ^{ème}	2,7
Nyanga	26 095	26 759	52 854	9 ^{ème}	2,5
Ogooué-Ivindo	32 663	30 630	63 293	8 ^{ème}	1,4
Ogooué-Lolo	35 306	30 465	65 771	7 ^{ème}	2,6
Ogooué-Maritime	81 033	76 529	157 562	3 ^{ème}	6,9
Woleu-Ntem	78 221	76 765	154 986	4 ^{ème}	4,0
Gabon	933 711	877 368	1 811 079	1 ^{er}	6,8

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

L'inégale répartition est encore plus marquée au niveau départemental comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 6 : Répartition de la population résidente du Gabon par département selon le sexe et densité

Province / Département	Effectif de la population par sexe			Rang du département dans la province	Densité (Hab/Km ²)
	Hommes	Femmes	Ensemble		
Libreville	359 688	344 252	703 940	1 ^{er}	3724,6
Komo-Mondah	45 692	44 404	90 096	2 ^{ème}	48,9
Komo	8 923	8 652	17 575	4 ^{ème}	1,7
Noya	2 128	2 097	4 225	5 ^{ème}	1,0
Komo-Océan	351	202	553	6 ^{ème}	0,1
Owendo	40 066	39 234	79 300	3 ^{ème}	809,2
ESTUAIRE	456 848	438 841	895 689		43,2
Mpassa	74 633	55 061	129 694	1 ^{er}	24,6
Lebombi-Leyou	33 610	30 959	64 569	2 ^{ème}	22,5
Sebe-Brikolo	9 103	7 340	16 443	3 ^{ème}	2,1
Lekoko	2 551	2 369	4 920	6 ^{ème}	1,3
Ogooué-Letili	1 387	1 404	2 791	9 ^{ème}	1,6
Djouori-Agnili	2 064	2 146	4 210	8 ^{ème}	1,8
Lekoni-Lekori	5 325	4 703	10 028	4 ^{ème}	7,1
Plateaux	4 518	4 536	9 054	5 ^{ème}	1,6
Djoue	995	1 183	2 178	10 ^{ème}	0,9
Lekabi-Lewolo	2 600	2 314	4 914	7 ^{ème}	4,1
Bayi-Brikolo	904	1 094	1 998	10 ^{ème}	1,2
HAUT-OGOUE	137 690	113 109	250 799		6,9
Ogooué et Lacs	27 243	27 103	54 346	1 ^{er}	4,9
Abanga-Bigne	7 996	6 945	14 941	2 ^{ème}	2,0
MOYEN-OGOUE	35 239	34 048	69 287		3,7
Douya-Onoye	19 618	18 081	37 699	1 ^{er}	16,4
Tsamba-Magotsi	7 604	7 271	14 875	2 ^{ème}	1,4
Boumi-Louetsi	6 157	7 066	13 223	3 ^{ème}	3,7
Ogoulou	4 139	4 222	8 361	5 ^{ème}	1,0
Dola	3 492	3 487	6 979	6 ^{ème}	2,9
Ndolou	3 049	2 678	5 727	7 ^{ème}	1,3
Louetsi-Wano	4 673	5 077	9 750	4 ^{ème}	12,0
Louetsi-Bibaka	1 296	1 438	2 734	8 ^{ème}	0,8
Mougalaba	588	902	1 490	9 ^{ème}	0,6
NGOUNIE	50 616	50 222	100 838		2,7
Mougoutsi	15 293	16 496	31 789	1 ^{er}	9,3
Basse-Banio	3 636	3 556	7 192	2 ^{ème}	1,9
Douigny	2 412	2 823	5 235	3 ^{ème}	2,1
Doutsila	2 284	2 339	4 623	4 ^{ème}	1,5
Haute-Banio	1 022	391	1 413	6 ^{ème}	0,8
Mongo	1 448	1 154	2 602	5 ^{ème}	0,4
NYANGA	26 095	26 759	52 854		2,5
Ivindo	15 833	15 240	31 073	1 ^{er}	1,6
Lopé	7 014	5 368	12 382	3 ^{ème}	1,0
Zadié	7 863	7 953	15 816	2 ^{ème}	1,5
Mvoug	1 953	2 069	4 022	4 ^{ème}	0,9
OGOUE-IVINDO	32 663	30 630	63 293		1,4
Mulundu	14 245	13 505	27 750	2 ^{ème}	2,0
Lombo-Bouenguidi	2 263	2 372	4 635	3 ^{ème}	2,9
Offoué-Onoye	1 325	1 418	2 743	4 ^{ème}	0,8
Lolo-Bouenguidi	17 473	13 170	30 643	1 ^{er}	4,7
OGOUE-LOLO	35 306	30 465	65 771		2,6
Bendjé	72 272	68 475	140 747	1 ^{er}	20,1
Ndougou	5 719	5 373	11 092	2 ^{ème}	1,4
Etimboué	3 042	2 681	5 723	3 ^{ème}	0,7
OGOUE-MARITIME	81 033	76 529	157 562		6,9
Woleu	37 251	37 152	74 403	1 ^{er}	8,6
Ntem	25 240	24 472	49 712	2 ^{ème}	20,8
Haut-Ntem	5 247	5 591	10 838	4 ^{ème}	0,7
Okano	8 833	7 797	16 630	3 ^{ème}	1,7
Haut-Como	1 650	1 753	3 403	5 ^{ème}	1,5
WOLEU-N'TEM	78 221	76 765	154 986		4,0
TOTAL GABON	933 711	877 368	1 811 079		6,8

2.4 Composition de la population par sexe et âge

Une population jeune et une structure par âge perturbée par l'immigration des jeunes adultes

L'examen de l'âge moyen et de l'âge médian montre que la population gabonaise est relativement jeune. L'âge moyen de la est de 26 ans, alors que la moitié de cette la population a moins de 22 ans. L'âge moyen des hommes ne diffère pas beaucoup de celui des femmes.

La moyenne d'âge est beaucoup plus élevée en milieu rural ou elle dépasse 32 ans contre 25 en milieu urbain.

Tableau 7 : Age moyen et âge médian de la population résidente par sexe et milieu de résidence

Milieu de résidence	Age moyen (ans)			Age médian (ans)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Gabon	26,0	25,9	25,9	24	22	23
Milieu de résidence						
Urbain	25,2	24,6	24,9	23	22	22
Rural	31,0	34,3	32,6	27	30	28
Nationalité						
Gabonaise	24,1	26,0	25,1	20	22	21
Etrangère	32,2	25,5	29,7	33	25	30
Non déclaré	29,8	25,6	28,7	26	23	25

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

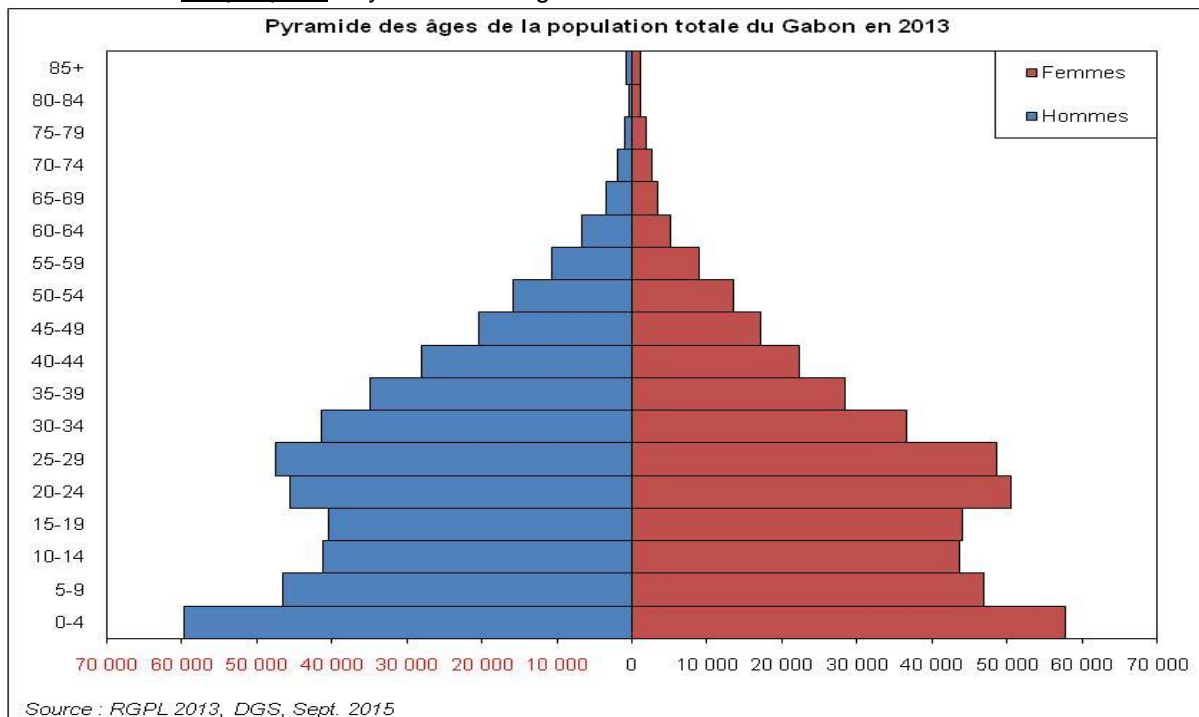
Le Gabon est en pleine transition d'une population très jeune vers une population de jeunes.

L'allure générale de la pyramide des âges de la population gabonaise en 2013 est caractéristique de celle des pays à forte proportion des jeunes : base élargie et rétrécissement progressif au fur et à mesure que l'on avance vers les âges élevés. Elle révèle une fécondité et une mortalité relativement importantes.

Cette pyramide est légèrement protubérante à gauche. Ce qui confirme le rapport de masculinité en faveur des hommes. Elle présente un gonflement entre 20-34 ans et ce, quel que soit le sexe, l'effet d'une immigration de jeunes.

Aux âges avancés, on note, comme dans la plupart des pays, que la mortalité des hommes est plus élevée que celle chez des femmes. Le rapport de masculinité le confirme. Il est en dessous de 100, dès 55 ans.

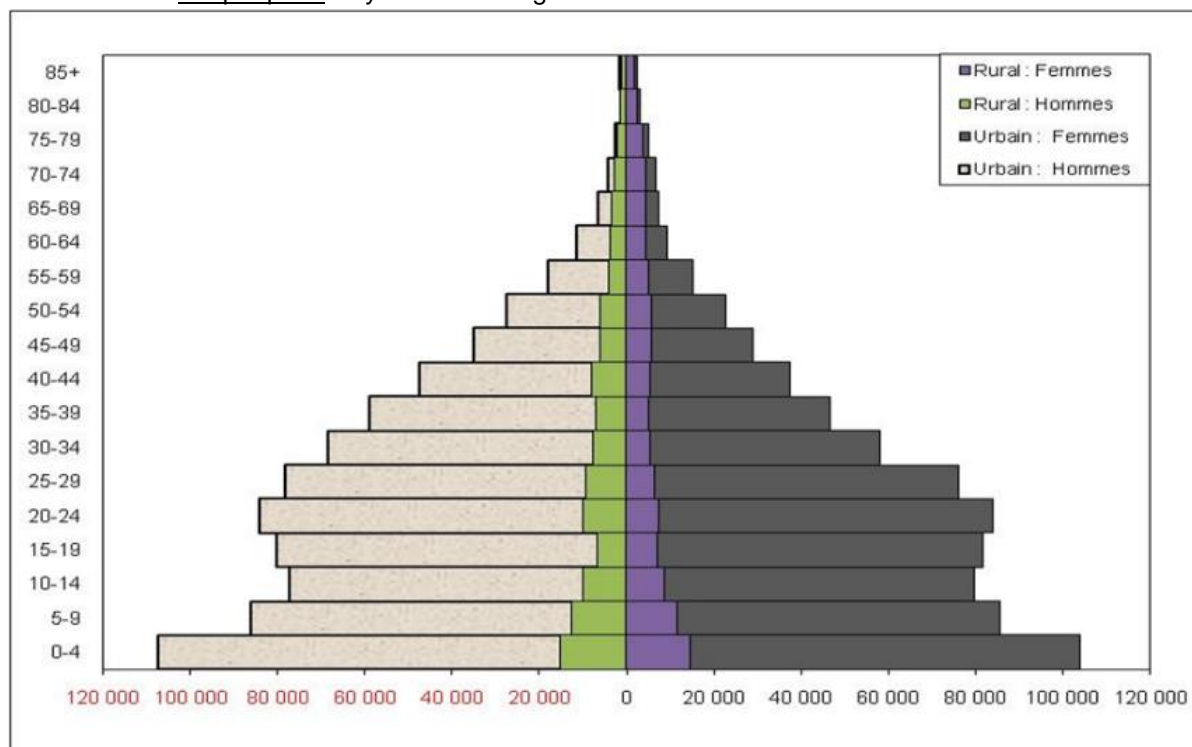
Graphique 3 : Pyramide des âges et milieu de résidence Gabon en 2013



La pyramide de la population urbaine suit les allures de la pyramide de la population totale, ce qui reflète le caractère urbain de la population gabonaise, dû à un faible effectif s de la population rurale des deux sexes.

Comparativement à la plupart des pays africains, le Gabon présente un taux d'urbanisation assez élevé. Cette comparaison montre que son taux (87%) est deux fois plus élevé que la moyenne africaine qui se situe à 40% et celle de la sous-région Afrique Centrale (42 %). Le graphique 3 permet de l'illustrer.

Graphique 4 : Pyramide des âges et milieu de résidence Gabon en 2013



Le Gabon est entré dans la fenêtre d'opportunité pour bénéficier du bonus démographique

Les conditions pour bénéficier d'un dividende démographique positif (bonus démographique) sont réunies au Gabon.

- Les moins de 15 ans représentent 34 % de la population totale ;
- La population d'âges actifs constitue 62 % de la population totale ;
- Les 60 ans et plus, 5,5 % et 65 ans 3,9 % de la population totale.
- La part de la population potentiellement active a augmenté passant de 55,6 % en 1993 à 60,4 % en 2013.

La population de moins de 30 ans représente 64,1 % en 2013. La baisse continue de la mortalité (surtout celle des enfants) et la stabilité de la fécondité ont conduit à de fortes augmentations des naissances et des effectifs de jeunes.

La population potentiellement active (15-64 ans) est plus nombreuse que la population potentiellement inactive (moins de 15 ans et 65 ans et plus). Le taux de dépendance démographique observé est 62,2 dont 59,9 en milieu urbain et 79,5 en milieu rural.

Le niveau de rapport de dépendance au Gabon reste élevé, ce qui signifie que les conditions pour bénéficier d'un dividende démographique positif (bonus démographique) sont réunies au Gabon. Ainsi, le pays devrait prioriser les investissements sur le capital humain des jeunes, car le Gabon s'approche du point où le dividende démographique est possible.

Près de trois centaines de centenaires au Gabon en 2013

Le RGPL-2013 a dénombré 82 375 personnes du troisième âge (60-79 ans). Ce qui représente 4,6% de la population totale. La population du quatrième âge (80 ans et plus) est estimée à 15 406 (moins de 1%) résidents. On a compté dans ce dernier groupe 291 habitants de 100 ans et plus, dont 192 centenaires de sexe féminin et 99 de sexe masculin.

Population des groupes d'âges fonctionnels

Les effectifs des groupes d'âges fonctionnel issus du recensement servent avant tout à définir l'importance numérique de la population cible des programmes et des plans nationaux de développement socio-économique.

Tableau 8 : La population des groupes d'âges fonctionnels

Groupe d'âges (ans)	Spécification	Effectifs		
		Masculin	Féminin	Ensemble
0-5	Population vaccinale - Programme de santé infanto-juvénile (PEV...)	124 713	119 637	244 350
3-5	Population d'âge préscolaire - Programme de Préscolarisation et de santé préscolaire	67 351	65 896	133 247
6-16	Population scolarisable - Scolarisation obligatoire	207 521	205 938	413 459
0-17	Population des enfants	378 517	431 740	810 257
12-19	Population cible de la sante de reproduction des adolescentes	181 012	181 396	362 408
15-24	Population des adolescents	346 956	328 762	675 718
15-34	Population des Jeunes	370 480	363 236	733 716
15-49	Programme de santé de la reproduction des femmes	---	459700	459 700
18 et +	Population en âge de voter	378 517	431 740	810 257

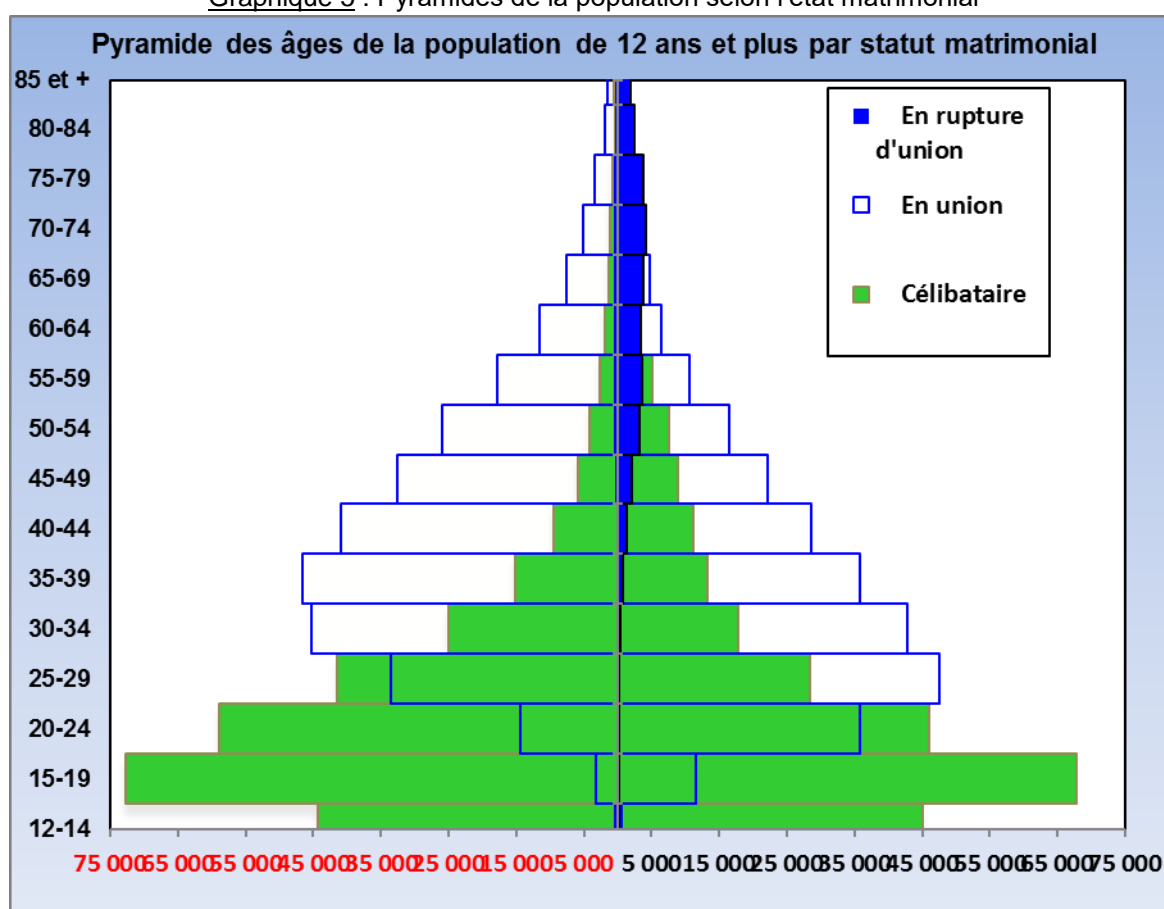
Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

2.5 Situation matrimoniale, nuptialité et situation des conjoints survivants

Le deuxième objectif spécifique du RGPL2013 vise l'amélioration de la connaissance sur la dynamique de la population et la famille. L'état matrimonial et la nuptialité sont des facteurs explicatifs de la fécondité, ils participent ainsi à la dynamique de la population. Au Gabon, comme partout ailleurs, la famille, socle de toutes sociétés et autres groupements humains, repose elle-même sur les mariages et les unions d'une manière générale. L'essentiel de la procréation humaine se réalise au sein des mariages.

Le RGPL-2013 comme les recensements précédents (1960, 1993, et 2003) a collecté des données sur la situation matrimoniale de chaque résident. Les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS), de 2000 et récemment celle de 2012, ont mis à disposition des informations sur le statut matrimonial. L'avantage du RGPL-2013 est de pouvoir désagréger ces informations à des niveaux géographique plus fins tels que les départements et des localités, mais aussi de fournir les indicateurs de la nuptialité.

Graphique 5 : Pyramides de la population selon l'état matrimonial



En 2013, les couples en union (mariés, union libre et union sans cohabitation) comprend quelque 534360 personnes, soit 47 % de la population âgée de 12 ans et plus. Evoluant sous la forme d'une pyramide inversée jusqu'à 30 ans chez les femmes et 35 ans chez les hommes, l'effectif des couples en union est une pyramide qui se rétrécit au fur et mesure que l'âge avance, du fait des ruptures d'union et de la mortalité.

L'effectif des personnes en rupture d'union (divorcée, séparée, et veuve) augmente avec l'âge jusqu'à 70 ans et diminue au-delà du fait de la forte mortalité aux âges élevés. On note une plus forte représentation de la population féminine dans ce groupe, du fait certainement, de la facilité, socialement et culturellement acceptée, qu'ont les hommes à se remarier.

La pyramide des célibataires à partir de 15 ans, ressemble tout naturellement à une pyramide des âges d'une population qui a 35 ans d'espérance de vie. L'effectif des célibataires de sexe féminin, diminue plus rapidement avec l'âge que les effectifs masculins. Quel que soit le sexe, il y a de moins en moins de célibataires au-delà de 40 ans, et presque plus de célibataires à 65 et plus. La faible proportion des célibataires définitifs à 50 ans confirme ce constat. On notera que les 12-14 ans (groupe d'âges de trois ans) sont numériquement moins nombreux que les 15-19 ans (groupe d'âges quinquennal).

La population de 12 ans et plus compte 1 137 066 personnes. Les résultats du RGPL-2013 relèvent que 46 personnes sur 100 sont célibataires et que 54 personnes ont déjà été mariées ou vécu dans une union. Le poids démographique de la population de 12 -18 ans explique la proportion élevée des célibataires.

Population ayant déjà été mariée, au sens du RGPL-2013, s'entend de la situation matrimoniale de la personne selon la loi (état civil), la coutume ou la religion. Dans ce groupe on compte la personne, marié(e), divorcé(e) ou séparé(e), veuf / veuve désigné(e) par conjoint(e)s survivant(e) au Gabon. Dans les recensements passés (1993, 2003), les personnes en union libre étaient inclus dans la population mariée.

Tableau 9 : Répartition de la population résidente par situation matrimoniale selon le sexe

Population de 12 ans et plus /effectif	Statut matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire et autre	Célibataire	47	44	46
	Non-célibataire	53	56	54
	Total	(579432) 100	(557635) 100	(1137066) 100
Population en Union	Marié(e)	47	44	46
	Union libre	41	43	41
	Union /sans cohabitation	13	13	13
	Total	(278405) 100	(255954) 100	(534360) 100
Population ayant déjà été mariée	Marié(e)	97	79	88
	Divorcé(e)/ Séparé(e)	1	3	2
	Veuf/Veuve	2	18	10
	Total	(136303) 100	(142197) 100	(278500) 100

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Un (1) homme sur 50 est veuf et neuf (9) femmes sur 50 sont veuves.

Sur 100 personnes de 12 ans et plus ayant déjà été mariées, 88 sont encore mariées, 10 ont perdu leur conjoint(e), et 2 sont en situation de divorce ou de séparation. 1 homme sur 50 est veuf, contre 9 femmes sur 50. Par ailleurs un homme sur 100 est divorcé ou séparé, contre 3 femmes sur 100. Ces deux résultats éclairent mieux le faible effectif des hommes en rupture d'union tel qu'il a été relevé plus haut dans l'analyse de la pyramide des âges selon de la situation matrimoniale. On peut en conclure qu'au Gabon en 2013, les hommes en rupture d'union se marient plus fréquemment que les femmes.

Le mariage coutumier reste le type de mariage le plus pratiqué au Gabon en 2013

Dans la population mariée, 49% ont fait un mariage coutumier, 29% se sont mariés à l'état civil et

22% ont fait un mariage religieux. Ce constat traduit la réalité selon laquelle le mariage coutumier précède dans le calendrier les autres types de mariage. Plusieurs couples qui en 2013 étaient mariés coutumièrement n'ont encore célébré ni le mariage légal ni le mariage religieux.

La proportion des femmes mariées est plus faible que celle des femmes en union libre et en union sans cohabitation

Sur 100 personnes vivant en couple (en union ou mariées), 46 sont mariées, 41 en union libre et 13 en union sans cohabiter avec leur conjoint(e)s. Les femmes effectivement mariées sont moins nombreuses en absolu et en proportion que les hommes mariés. Ceci signifie tout simplement que certaines femmes des hommes polygames sont en situation d'union libre ou d'union non-cohabitante.

On note que les hommes mariés sont plus nombreux que les femmes mariées parce que certains hommes qui vivent en union libre se sont déclarés mariés. L'immigration masculine plus importante que l'immigration féminine explique en partie ce constat, car dans le processus migratoire, les hommes se déplacent d'abord seuls. Par ailleurs, dans une société dans laquelle la polygamie est encore pratiquée, on devrait constater le contraire.

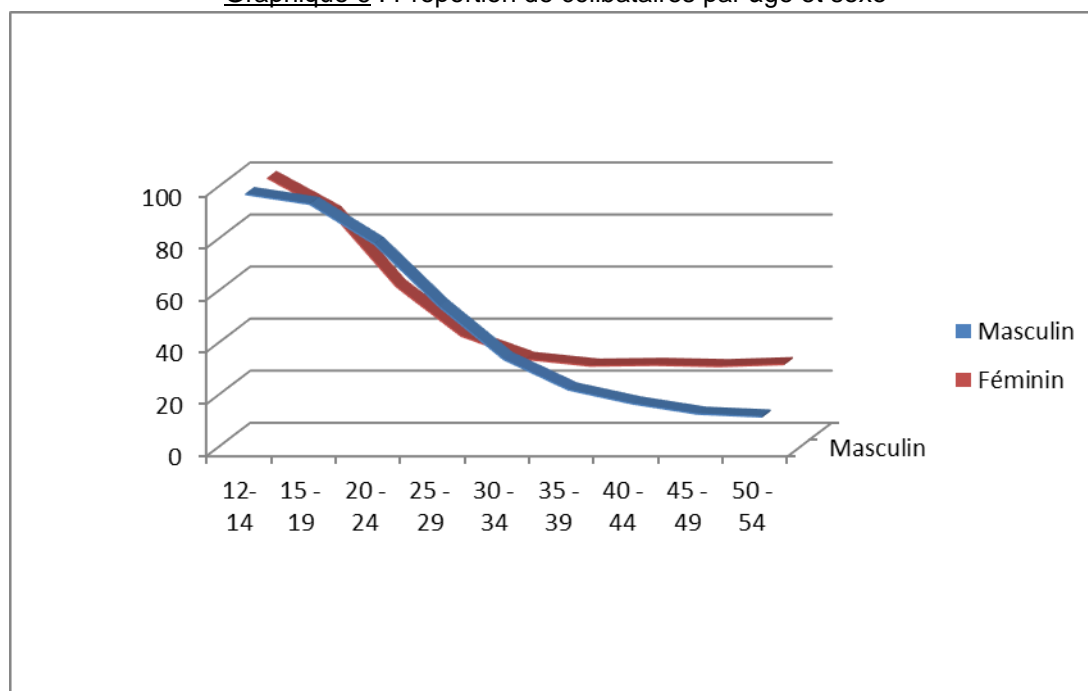
Bien qu'encore pratiquée au Gabon en 2013, la polygamie est un phénomène relativement faible

En 2013, on a dénombré 9 hommes polygames sur 100 hommes mariés au Gabon dont 8 sur 100 en milieu urbain et 13 sur 100 en milieu rural. Le nombre moyen de femmes par homme marié est de 1,1 dont 1,2 en milieu rural et 1,1 en milieu urbain ; on observe très peu de variation entre les provinces.

Le nombre moyen d'épouses par homme polygame est de 2,2, dont 2,2 en milieu rural et 2,1 en milieu urbain.

Les filles se marient 6,3 ans plus tôt que les garçons

Graphique 6 : Proportion de célibataires par âge et sexe



On observe une chute plus accentuée des célibataires du sexe féminin dès l'âge de 15 ans ; ce qui atteste chez elles des mariages plus précoces. Les deux courbes se croisent autour de 25-30 ans, dans la période des âges de la vie où il y a parité entre candidates et candidats au premier mariage.

La femme non-mariée à 35 ans court le risque de rester longtemps célibataire

La proportion des femmes des femmes célibataires semble se stabiliser à partir de 35 ans, démontrant après cet âge, la difficulté, voire l'impossibilité des premiers mariages pour elles à partir de cet âge, celle des hommes continue de décroître, prouvant ainsi qu'au-delà de 30 ans, les hommes peuvent toujours perdre le statut de célibataires et se marier pour la première fois. Ils restent dans cette situation jusqu'au-delà de 50 ans.

L'âge moyen au premier mariage des filles est 21,4 contre 28 ans chez les garçons. L'écart d'âge au premier mariage entre les femmes et les hommes est de 6,6 ans. Les garçons se marient en moyenne plus tôt, à 26 ans alors qu'en milieu urbain ils se marient en moyenne à 28 ans. Pour les filles, l'âge moyen au premier mariage est presque le même (21 ans) quel que soit le milieu de résidence.

2.6 Natalité et fécondité des femmes au Gabon

Au Gabon naissent 165 enfants chaque jour, soit 7 par heure

Au cours de l'année 2013, le Gabon a enregistré 60 332 naissances vivantes. Cela correspond à une moyenne de 5 028 naissances vivantes par mois, 1 160 par semaine et 165 par jour, soit **7 naissances par heure**.

Tableau 10 : Nombre de naissances annuelles selon le sexe par province

Province	Nombre de naissances		
	Masculines	Féminines	Total
Estuaire			
Haut-Ogooué			
Moyen-Ogooué			
Ngounié			
Nyanga			
Ogooué-Ivindo			
Ogooué-Lolo			
Ogooué-Maritime			
Woleu-Ntem			
Gabon			60 332

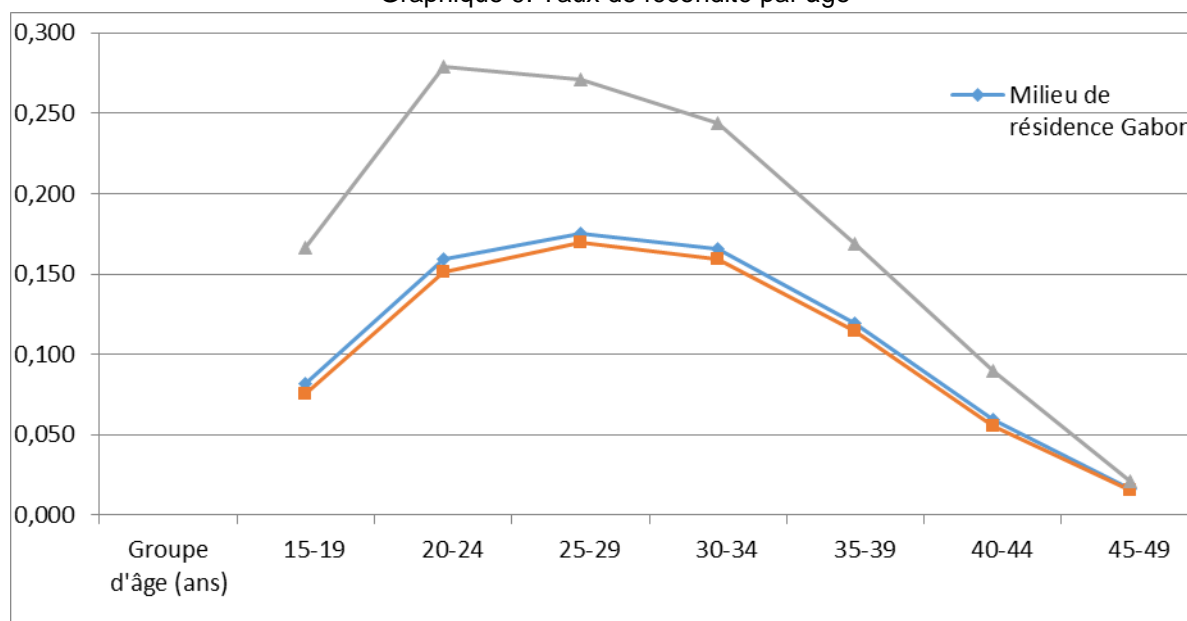
Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Une fécondité stable depuis 1993 et relativement élevée vu le caractère essentiellement urbain de la population gabonaise

Les taux de fécondité par âge et l'indicateur qui les résume (indice synthétique de fécondité, ISF) donnent une bonne indication du niveau et de la structure actuels de la fécondité des femmes.

Avec un ISF de 4,2 enfants en moyenne par femme en âge de procréer, on peut affirmer que la fécondité est relativement élevée au Gabon en 2013 si on la compare aux populations de mêmes caractéristiques. En effet, la fécondité urbaine dans la plupart de pays africains est en dessous de 4 enfants par femme en âge de procréer.

Graphique 9: Taux de fécondité par âge



On observe une fécondité faible aux âges jeunes et avancés et une fécondité maximale entre 25 et 30 ans : 20-24 en milieu rural et 25-29 en milieu urbain. Par ailleurs, on observe une évolution régulière des taux de fécondité par âge d'un groupe d'âge à un autre. Cette allure correspond donc à la distribution attendue de la fécondité au cours de la période de procréation. Comme on l'a dit plus haut, on peut noter le caractère urbain de la fécondité, illustré par la proximité de la courbe urbaine de celle de l'ensemble du pays.

Au Gabon, les différentes mesures de ces indicateurs issues du RGPH de 1993, des EDS de 2000 et de 2012 et enfin du RGPL de 2013 révèlent une constance de la fécondité à un niveau élevée depuis plus de vingt ans. L'ISF est en effet passé de 5,2 enfants par femme en 1993 (RGPH) à 4,3 en 2000 (EDS), 4,1 en 2012 à 4,2 en 2013 (RGPL).

Le niveau relativement élevé de la fécondité combinée à la croissance des chiffres globaux a produit un effectif important de la population de moins de 20 ans.

Tableau 11 : Quelques indicateurs de natalité et de fécondité

Indicateur	Niveau
Nombre de naissances des 12 derniers mois	60 332
Taux Brut de Natalité : TBN (‰)	34,3
Âge moyen à la maternité	28,1
Indice synthétique de fécondité des femmes e 15-49 ans : ISF (15-49 ans)	4,2
Taux Global de Fécondité Général (TGFG ‰)	69,7

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

L'âge moyen à la maternité résume le calendrier de la fécondité. Au Gabon le calendrier de la fécondité n'a pratiquement pas changé en 20 ans puisque l'âge moyen à la maternité est resté au même niveau entre 1993 et 2013, soit 28,1 ans.

2.7 Mortalité générale et mortalité des enfants

Le Programme national de développement sanitaire (PNDS) 2011-2015, s'est fixé entre autres comme objectif général l'amélioration de l'état de santé des populations notamment des plus démunies et a retenu neuf objectifs spécifiques dont : 1) Réduire la mortalité maternelle de 519 décès pour 100 000 naissances vivantes à 129 décès pour 100 000 naissances vivantes, d'ici 2015 ; 2)

Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans de 92 pour 1000 naissances vivantes à 30 pour 1000 naissances vivantes, d'ici 2015.

Pour l'année 2013, il y a eu 15 782 décès au Gabon, soit 43 décès par jour

En octobre 2013, c'est-à-dire moins de deux ans avant l'horizon 2015, on a obtenu les indicateurs suivants :

Tableau 12 : Quelques indicateurs de mortalité

Indicateurs	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux de mortalité infantile (p. 1000)	43,0	38,0	40,6
Taux de mortalité juvénile (p. 1000)	24,0	17,8	21,0
Taux de mortalité infanto-juvénile (p. 1000)	66,0	55,1	60,4
Taux brut de mortalité	9,1	8,9	9,0
Espérance de vie a 20 ans	47,9	51,5	49,5
Espérance de vie à la naissance (p. 1000)	61.2	66.0	63.4

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Une mortalité en baisse, cependant, les objectifs du PNDS ne sont pas encore atteints

Ces indicateurs ont été extraits de tables de mortalités présentées ci-dessous. On constate, une mortalité en baisse continue, une mortalité plus élevée pour le sexe masculin à tous les âges, marquée par un écart d'espérance de vie de 4,8 ans à l'avantage de la population féminine.

Les femmes vivent en moyenne 4,8 ans de plus que les hommes

Tableau 13 : Table de mortalité masculine du Gabon en 2013 (RGPL-2013)

Age (x)	l(x)	m(x)	q(x)	e(x)
0	100000	0,0446	0,0430	61,2
1	95700	0,0061	0,0240	62,9
5	93403	0,0035	0,0173	60,5
10	91787	0,0022	0,0107	56,5
15	90805	0,0034	0,0167	52,1
20	89289	0,0044	0,0217	47,9
25	87351	0,0046	0,0225	43,9
30	85386	0,0049	0,0241	39,9
35	83328	0,0055	0,0272	35,8
40	81061	0,0067	0,0330	31,7
45	78386	0,0084	0,0412	27,7
50	75157	0,0118	0,0574	23,8
55	70843	0,0156	0,0754	20,1
60	65501	0,0234	0,1109	16,5
65	58237	0,0357	0,1646	13,2
70	48651	0,0560	0,2464	10,3
75	36664	0,0886	0,3629	7,8
80	23358	0,1360	0,5016	5,9
85	11642	0,2263	...	4,4

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Tableau 14 : Table de mortalité féminine du Gabon en 2013 (RGPL-2013)

Age (x)	l(x)	m(x)	q(x)	e(x)
0	100000	0,0392	0,0380	66,0
1	96204	0,0045	0,0178	67,6
5	94492	0,0024	0,0119	64,8
10	93365	0,0015	0,0075	60,6
15	92668	0,0019	0,0095	56,0
20	91791	0,0025	0,0124	51,5
25	90651	0,0029	0,0144	47,1
30	89345	0,0033	0,0164	42,8
35	87883	0,0038	0,0188	38,4
40	86229	0,0048	0,0237	34,1
45	84183	0,0057	0,0281	29,9
50	81816	0,0080	0,0393	25,7
55	78605	0,0108	0,0527	21,6
60	74466	0,0169	0,0813	17,7
65	68413	0,0274	0,1287	14,0
70	59608	0,0451	0,2036	10,7
75	47473	0,0736	0,3128	7,7
80	32624	0,1537	0,5512	5,1
85	14641	0,2998	...	3,3

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Tableau 15 : Table de mortalité ensemble des deux sexes du Gabon en 2013 (RGPL-2013)

Age (x)	l(x)	m(x)	q(x)	e(x)
0	100000	0,0420	0,0406	63,4
1	95944	0,0053	0,0210	65,1
5	93933	0,0030	0,0147	62,5
10	92556	0,0018	0,0091	58,4
15	91716	0,0026	0,0130	53,9
20	90522	0,0034	0,0168	49,5
25	88998	0,0037	0,0184	45,3
30	87357	0,0041	0,0205	41,2
35	85563	0,0048	0,0235	37,0
40	83553	0,0059	0,0289	32,8

45	81140	0,0072	0,0352	28,7
50	78283	0,0100	0,0489	24,6
55	74456	0,0133	0,0646	20,8
60	69646	0,0203	0,0968	17,0
65	62907	0,0312	0,1454	13,6
70	53763	0,0494	0,2205	10,4
75	41906	0,0790	0,3312	7,7
80	28026	0,1478	0,5368	5,2
85	12982	0,3012	„	3,3

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Les enfants orphelins (moins de 18 ans)

La famille constitue le soutien principal des enfants. Toute stratégie visant à protéger les enfants (moins de 18 ans) devrait, en priorité, consolider les capacités des familles à les prendre en charge. Il est donc essentiel d'identifier les enfants orphelins et analyser leur statut, selon certaines caractéristiques sociodémographiques : le lien de parenté avec le ménage ou il vit, son statut de scolarisation ou d'activité.

Le RGPL-2013 a établi par des questions directes : a) si la mère naturelle de la personne recensée dans le ménage est encore vivante au moment du recensement; b) si le père naturel de la personne recensée est encore vivant au moment du recensement, que la mère et le père soient recensés ou non dans le même ménage. Le but étant d'obtenir des informations sur les parents biologiques on a pris garde de ne pas inclure les parents d'adoption et les tuteurs.

On distinguera successivement les : les orphelins de père, les orphelins de mère et les orphelins des deux parents.

De ce tableau on en déduit de la population des enfants de moins de 18 ans:

- 56,710 orphelins de mère, de père ou des deux parents, ce qui correspond à 7,8% population des enfants de moins de 18 ans.
- 33,875 enfants sont orphelins de père et de mère, 4,6% population des enfants de moins de 18 ans.
- 48,740 orphelins d'un des deux parents soit 6,7% de la population des enfants de moins de 18 ans.

Tableau 16 : Répartition (Effectif et %) des enfants de moins de 18 ans selon la survie des 2 parents, le sexe et le groupe d'âge

Statut	Effectif				Pourcentage			
	0-5 ans	6-16 ans	17 ans	Total	0-5 ans	6-16 ans	17 ans	Total
Mère décédée, Père décédé	1 882	5 295	793	7 970	0,7	1,3	2,3	1,1
Mère décédée, Père en vie	2 585	10 740	1 540	14 865	0,9	2,6	4,5	2,0
Mère en vie, Père décédé	5 434	24 632	3 809	33 875	1,9	6,0	11,2	4,6
Mère en vie, Père en vie	271 421	365 673	27 487	664 581	95,3	88,9	80,6	91,0
Non déclaré	3 516	4 881	478	8 875	1,2	1,2	1,4	1,2
Total	284 838	411 221	34 107	730 166	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Plus l'âge de l'enfant augmente, plus le risque pour que ce dernier soit orphelin est élevé. En effet, le tableau ci-dessus, montre que les proportions d'enfants orphelins varient d'un minimum de 3,7% environ (0-4ans) à un maximum de 18,4 % à 17 ans.

Tableau 17 : Répartition (Effectif et %) des enfants de moins de 18 ans selon la survie des 2 parents, le sexe et le groupe d'âge

Statut	0-5 ans	6-16 ans	17 ans	Total	0-5 ans	6-16 ans	17 ans	Total
GARCONS								
Mère décédée, Père décédé	1014	2566	397	3977	0,7	1,2	2,3	1,1
Mère décédée, Père en vie	1421	5387	792	7600	1,0	2,6	4,7	2,1
Mère en vie, Père décédé	2 866	12 483	1 938	17287	2,0	6,0	11,4	4,7
Mère en vie, Père en vie	137 857	183 631	13 638	335 126	95,0	88,9	80,2	90,9
Non déclaré	1 931	2 481	250	4 662	1,3	1,2	1,5	1,3
Total	145 089	206 548	17 015	368 652	100,0	100,0	100,0	100,0
FILLES								
Mère décédée, Père décédé	868	2 729	396	3 993	0,6	1,3	2,3	1,1
Mère décédée, Père en vie	1164	5353	748	7265	0,8	2,6	4,4	2,0
Mère en vie, Père décédé	2 568	12 149	1 871	16 588	1,8	5,9	10,9	4,6
Mère en vie, Père en vie	133 564	182 042	13 849	329 455	95,6	88,9	81,0	91,1
Mère décédée, Père décédé	1585	2400	228	4213	1,1	1,2	1,3	1,2
Total	139749	204673	17092	361514	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Il ressort de ce tableau qu'il y a très peu de différence en ce qui concerne la survie des parents selon le sexe de l'enfant. Le risque le statut d'orphelin concerne pareillement les filles et les garçons.

Le rapport thématique « la situation des enfants orphelins au Gabon, RGPL-2013 » va analyser les caractéristiques sociodémographiques notamment : la cohabitation avec le parent survivant et son statut de scolarisation ou d'activité.

Ce rapport du RGPL-2013, est une contribution significative à l'effort national de l'Observatoire national de protection des droits de la famille, en abrégé, ONPDF¹ qui a pour mandat dans son article 4, d'assurer « la collecte, la centralisation, l'analyse et la diffusion des informations et données relatives aux situations des droits de l'enfant, du conjoint survivant, de l'orphelin, des personnes vivant avec un handicap, de l'équité et du genre ainsi qu'aux politiques menées en faveur de ces populations cibles ».

2.8 Mortalité maternelle

Le Gabon a fait des progrès en matière de mortalité maternelle.

Le Ratio de mortalité maternelle au Gabon en 2013 est de 271 décès de femmes pour 100.000 naissances vivantes. Il était estimé à 316 pour les périodes 2007-2012 et 519 pour la période 1993-2000.

Au cours de sa vie procréative, une femme a une chance sur 88 de décéder en donnant la vie. Ce risque était de 1/76 entre 200è et 2012 et 1/43 les six années antérieures

¹ <http://www.lepratiquedugabon.com/annuaire/onpdf/>

Tableau 18 : Estimation de quelques indicateurs de mortalité maternelle avec les données du RGPL-2013 et comparaison avec celle des EDS de 2012 et de 2000

Indicateurs	Source de donnée et période couverte par les indicateurs de mortalité maternelle		
	RGPL 2013 (Oct. 2012-Oct. 2013)	EDS 2012 (2005-2012)	EDS 2000 (1993-2000)
Effectif des femmes de 15-49 ans (m)	449 972	---	---
Nombre de décès de femmes de 15-49 ans corrigé (n)	2 216	---	---
Nombre de décès maternels corrigé (p)	163	---	---
Nombre de naissances annuelles (q)	60 332	---	---
ISF sur la période de calcul de la mortalité maternelle, 6 ans pour les EDS et 1 an pour le RGPL (r)	4,20	4,20	4,42
Ratio de mortalité maternelle, RMM ($s=100\ 000 \cdot p/q$)	271	316	519
Intervalle de confiance du RMM (t)	---	[178 - 454]	[327 - 710]
Taux de mortalité maternelle standardisé par âge des 15-49 ans en ‰ (u)		0,41*	0,77*
Risque de mortalité maternelle durée de vie ($v=1-(1-t/100000)^{ISF}$)	0,011	0,013	0,023
Nombre de fois pour lequel 1 femme a 1 chance de décéder de cause maternel ($w=1/v$)	88	76	43
% des décès maternels dans les décès des femmes de 15-49 ans ($x=100 \cdot h/f$)	7,4	10,6	19,3

NB: Le RMM Du RGPL couvre la période Oct. 2012 - Oct. 2013

Le RMM de l'EDS 2012 couvre la période 2005-2013

Le RMM de l'EDS 2002 couvre la période 1993-2000

2.9 Les migrations internes

Si le Gabon est connue pour une terre d'immigration internationale, les mouvements de population au sein du territoire national sont par contre moins bien connus, faute de données empiriques. Pourtant, il est largement admis que la migration interne joue un rôle de premier plan dans l'occupation du territoire, la mise en valeur des ressources du pays. Par ailleurs au Gabon plusieurs projets de développement impliquent des transferts non négligeables de main-d'œuvre d'occupation.

Le RGPL-2013 offre une opportunité unique de palier à ce manque d'information sur la migration interne et contribuera ainsi à éclairer la prise de décision affectant ou affectée par les déplacements de populations.

Cette section examine la migration interprovinciale depuis la naissance (migration durée de vie), la migration interprovinciale entre 1997 et 2013 (migration récente) et l'immigration internationale.

40 % des hommes et 35 % des femmes résident hors de leur province de naissance

Au total 661 000 personnes résident hors de leur province de naissance, soit 38 %. Plus de la moitié de ces migrants durée de vie sont des hommes (361 000), alors qu'elles ne sont que 300 000 femmes à résider dans une province autre que celle de leur naissance.

Tableau 19 : Répartition (Effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires selon le statut migratoire

Statut migratoire	Effectif			Pourcentage		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Migrants (Province de résidence différente de province de naissance)	520 038	554 035	1 074 073	58,3	64,0	61,1
Non migrants (Province de résidence même que province de naissance)	360 690	300 694	661 384	40,4	34,8	37,6
ND	11 647	10 516	22 163	1,3	1,2	1,3
Total	892 375	865 245	1 757 620	100,0	100,0	100,0

Tableau 20 : Matrice migratoire durée de vie (Répartition de la population par province de résidence selon la province de naissance)

Province de naissance	Province de résidence actuelle									Total
	Estuaire	Haut-Ogooué	Moyen-Ogooué	Ngounié	Nyanga	Ogooué-Ivindo	Ogooué-Lolo	Ogooué-Maritime	Woleu-N'tem	
Estuaire	470 609	10 895	7 110	6 903	3 436	3 607	3 016	14 964	10 297	530 837
Haut-Ogooué	44 804	163 953	1 079	1 003	435	827	4 458	2 932	1 155	220 646
Moyen-Ogooué	21 404	910	35 748	1 769	484	472	365	6 327	1 064	68 543
Ngounié	47 783	2 049	7 893	74 094	2 260	541	977	8 675	1 440	145 712
Nyanga	25 208	980	2 159	2 981	37 781	251	362	7 929	683	78 334
Ogooué-Ivindo	23 599	1 940	1 877	652	259	50 639	775	1 100	2 303	83 144
Ogooué-Lolo	17 018	8 149	1 368	721	247	601	43 971	1 623	688	74 386
Ogooué-Maritime	21 724	1 421	2 910	1 695	1 273	227	643	89 515	890	120 298
Woleu-N'tem	65 450	2 249	2 246	1 011	523	1 399	529	3 408	107 763	184 578
Etranger	142 480	28 226	4 390	3 852	2 894	1 788	1 982	18 353	25 014	228 979
Non Déclaré	10 941	4 189	1 367	1 020	470	484	701	2 094	897	22 163
Total	891 020	224 961	68 147	95 701	50 062	60 836	57 779	156 920	152 194	1 757 620

Au total 432.400 personnes résident hors de leur province de naissance, soit 3 résidents sur 10. L'Estuaire et l'Ogooué maritime sont les deux seules provinces à avoir un solde migratoire positif (plus d'entrées que de sorties).

Tableau 21 : Indicateurs de la migration interprovinciale durée de (province e naissance différente de province de résidence actuelle)

Province	Population actuelle (a)	Stock de migrants				Taux et indice de migration (%)			
		Nombre d'entrées (b)	Nombre de sorties (c)	Migration nette (Solde migratoire) (d=b-c)	Migration totale (e=b+c)	Taux d'entrée (f=100*b/a)	Taux de sortie (g=100*c/a)	Taux net de migration (h=f-g)	Indice d'efficacité migratoire (i=d/e)
Estuaire	737 599	266 990	60 228	206 762	327 218	36,2	8,2	28,0	63,2
Haut-Ogooué	192 546	28 593	56 693	-28 100	85 286	14,8	29,4	-14,6	-32,9
Moyen-Ogooué	62 390	26 642	32 795	-6 153	59 437	42,7	52,6	-9,9	-10,4
Ngounié	90 829	16 735	71 618	-54 883	88 353	18,4	78,8	-60,4	-62,1
Nyanga	46 698	8 917	40 553	-31 636	49 470	19,1	86,8	-67,7	-63,9
Ogooué-Ivindo	58 564	7 925	32 505	-24 580	40 430	13,5	55,5	-42,0	-60,8
Ogooué-Lolo	55 096	11 125	30 415	-19 290	41 540	20,2	55,2	-35,0	-46,4
Ogooué-Maritime	136 473	46 958	30 783	16 175	77 741	34,4	22,6	11,9	20,8
Woleu-N'tem	126 283	18 520	76 815	-58 295	95 335	14,7	60,8	-46,2	-61,1
Total	1 506 478	432 405	432 405	0	864 810	28,7	28,7	0,0	0,0

2.10 La migration récente : au cours des cinq dernières années (entre 2007 et 2013)

Pres de 170.000 personnes ont changé de province de résidence entre 2007 et 2013, soit 1 résident sur 10.

L'Estuaire, le Moyen Ogooué et l'Ogooué maritime sont les trois seules provinces à avoir un solde migratoire positif (plus d'entrées que de sorties).

Tableau 22 : Indicateurs de la migration interne interprovinciale entre 2007 et 2013

Province	Population actuelle (a)	Stock de migrants				Taux et indice de migration (%)			
		Nombre d'entrées (b)	Nombre de sorties (c)	Migration nette (Solde migratoire) (d=b-c)	Migration totale (e=b+c)	Taux d'entrée (f=100*b/a)	Taux de sortie (g=100*c/a)	Taux net de migration (h=f-g)	Indice d'efficacité migratoire (i=d/e)
Estuaire	842 620	63 316	59253	4 063	122 569	7,5	7,0	0,5	3,3
Haut-Ogooué	217 459	17 138	18861	-1 723	35 999	7,9	8,7	-0,8	-4,8
Moyen-Ogooué	66 948	14 775	11819	2 956	26 594	22,1	17,7	4,4	11,1
Ngounié	94 618	13 156	16110	-2 954	29 266	13,9	17,0	-3,1	-10,1
Nyanga	49 383	6 865	9854	-2 989	16 719	13,9	20,0	-6,1	-17,9
Ogooué-Ivindo	60 172	5 938	11214	-5 276	17 152	9,9	18,6	-8,8	-30,8
Ogooué-Lolo	57 208	7 095	9653	-2 558	16 748	12,4	16,9	-4,5	-15,3
Ogooué-Maritime	149 696	22 628	13281	9 347	35 909	15,1	8,9	6,2	26,0
Woleu-Ntem	139 468	18 002	18868	-866	36 870	12,9	13,5	-0,6	-2,3
Gabon	1 677 572	168 913	168 913	0	337 826	10,1	10,1	0,0	0,0

2.11 L'immigration internationale

Le Gabon est une terre d'immigration internationale. Il accueille plus de 287.000 étrangers, soit 16 % de la population résidente du pays.

Tableau 23 : Répartition de la population résidente selon la nationalité par sexe et milieu de résidence

	Urbain			Rural			Gabon		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Effectif									
Gabonais	609838	649497	1259335	96579	102550	199129	706417	752047	1458464
Etrangers	168483	101874	270357	11204	5818	17022	179687	107692	287379
Nationalité non déclarée	34777	13177	47954	13191	4091	17282	47968	17268	65236
Ensemble	813098	764548	1577646	120974	112459	233433	934072	877007	1811079
Pourcentage									
Gabonais	75,0	85,0	79,8	79,8	91,2	85,3	75,6	85,8	80,5
Etrangers	20,7	13,3	17,1	9,3	5,2	7,3	19,2	12,3	15,9
Nationalité non déclarée	4,3	1,7	3,0	10,9	3,6	7,4	5,1	2,0	3,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'Estuaire est la principale destination des migrants. Elle accueille la majorité des migrants (62 %) suivi du Haut-Ogooué (14 %). Aucune autre province n'atteint 10 %.

Tableau 24 : Répartition de la population résidente étrangère par province selon le sexe

Province de résidence	Effectif			Pourcentage		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Estuaire	111162	70254	181416	61,9	65,2	63,1
Haut-Ogooué	24358	10503	34861	13,6	9,8	12,1
Moyen-Ogooué	3769	1733	5502	2,1	1,6	1,9
Ngounié	3314	2074	5388	1,8	1,9	1,9
Nyanga	2130	1678	3808	1,2	1,6	1,3
Ogooué-Ivindo	1521	712	2233	,8	,7	,8
Ogooué-Lolo	1724	893	2617	1,0	,8	,9
Ogooué-Maritime	15006	9395	24401	8,4	8,7	8,5
Woleu-Ntem	16703	10450	27153	9,3	9,7	9,4
Gabon	179687	107692	287379	100,0	100,0	100,0

En termes de pourcentage des migrants dans la population résidente totale, le Woleu-Ntem et l'Ogooué Maritime se positionnent, en plus de l'Estuaire et de Haut-Ogooué, comme des destinations privilégiées de la migration internationale.

Tableau 25 : Pourcentage d'étrangers dans la population totale résidence des provinces selon le sexe

Province	Sexe		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Estuaire	24,3	16,0	20,3
Haut-Ogooué	17,7	9,3	13,9
Moyen-Ogooué	10,7	5,1	7,9
Ngounié	6,5	4,1	5,3
Nyanga	8,1	6,3	7,2
Ogooué-Ivindo	4,7	2,3	3,5
Ogooué-Lolo	4,9	2,9	4,0
Ogooué-Maritime	18,5	12,3	15,5
Woleu-Ntem	21,3	13,6	17,5
Gabon	19,2	12,3	15,9

Au total 1 % des Gabonais sont nés à l'étranger (12.400). Un quart des étrangers au Gabon sont nés au Gabon (70.600). Autrement dit, ce sont des migrants de seconde génération.

Tableau 26 : Répartition de la population résidente selon la nationalité et le pays de résidence par sexe

Nationalité et pays de naissance	Effectif			Pourcentage		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Gabonais						
Gabon	698584	744385	1442969	98,9	99,0	98,9
Etranger	6257	6191	12448	0,9	0,8	0,9
Pays de naissance non déclaré	1576	1471	3047	0,2	0,2	0,2
Total	706417	752047	1458464	100,0	100,0	100,0
Etrangers						
Gabon	35095	35544	70639	19,5	33,0	24,6
Etranger	143800	71755	215555	80,0	66,6	75,0
Pays de naissance non déclaré	792	393	1185	0,4	0,4	0,4
Total	179687	107692	287379	100,0	100,0	100,0

Nationalité non déclarée						
Gabon	3450	3570	7020	7,2	20,7	10,8
Etranger	618	358	976	1,3	2,1	1,5
Pays de naissance non déclaré	43900	13340	57240	91,5	77,3	87,7
Total	47968	17268	65236	100,0	100,0	100,0
Ensemble						
Gabon	737129	783499	1520628	78,9	89,3	84,0
Etranger	150675	78304	228979	16,1	8,9	12,6
Pays de naissance non déclaré	46268	15204	61472	5,0	1,7	3,4
Total	934072	877007	1811079	100,0	100,0	100,0

2.12 Le statut et condition de la femme

Le Gabon compte 877 007 femmes sur une population totale de 1 811 079, soit 48,4 %. Bien que représentant près de la moitié de la population gabonaise, les femmes ne jouent toujours pas un rôle à la mesure leur poids démographique, surtout dans les sphères de décision et dans le marché du travail. Une bonne partie de ce décalage s'explique par les iniquités de genre qui prennent racine dans la socialisation même de la population.

Pour analyser le statut et la condition de la femme nous allons recourir à une grille d'analyse qui compare les femmes aux hommes sur les indicateurs de pouvoir social (« Capacités ») et de pouvoir économiques « Opportunités »).

Au Gabon les femmes performant mieux que les hommes sur la plupart des indicateurs de santé et d'éducation, mais moins bien sur le marché du travail où elles sont moins bien payé que les hommes et moins souvent employeurs.

Tableau 27 : Quelques indicateurs Du statut et de la condition de la femme au Gabon

	Sexe		Indice de parité	Parité en faveur de :
	Femmes	Hommes		
Pouvoir social « Capacités »				
Education				
Taux de scolarisation primaire	88,7 %	87,7 %	101 %	Femmes
Taux de scolarisation secondaire	56,5 %	52,4 %	108 %	Femmes
Taux de scolarisation supérieur				
Taux d'abandon primaire	1,6 %	2,4 %	66 %	Femmes
Achèvement des études primaires	43,7 %	41,3 %	106	Femmes
Alphabétisation : Aptitude à lire et écrire	85,2 %	84,1 %	101	Femmes
Santé				
Mortalité des moins de 5 ans	55,1 %	66,0 %	83 %	Femmes
Indice de santé infantile	38,0 %	43,0 %	88 %	Femmes
Pouvoir économique « Opportunités »				
Revenus : Moins que le SMIG	19,8 %	9,8 %	202%	Hommes
Revenus : Moins que 150.000	47,9 %	33 %	145%	Hommes
Accès aux ressources				
Propriétaire de son logement	43,2 %	31,0 %	139 %	Femmes
Possède un titre foncier	14,8 %	14,2 %	104	Femmes
Employeurs	1,6 %	2,5 %	64 %	Hommes
Pouvoir politique « Pouvoir d'action »				

III. LA POPULATION PRATIQUANT DES ACTIVITES AGRICOLES

Par définition, la population active agricole est « l'ensemble des personnes résidant dans les ménages ordinaires qui pratiquent les activités agricoles. Elle est composée des exploitants agricoles actifs, des salariés permanents, et les aides familiaux actifs ». Ainsi, l'Activité agricole comprend l'agriculture vivrière, l'agriculture de rente, l'élevage du bétail et de la volaille, l'élevage de poissons et de produits de l'aquaculture.

3.1 Niveau de participation de la population aux activités agricoles

L'analyse des activités agricoles concerne toutes les personnes âgées de 12 ans et plus ayant déclaré l'agriculture comme activité principale ou comme activité secondaire. Elle prend en compte les personnes qui pratiquent les activités agricoles à titre personnel ou à titre non personnel. Cette population active agricole se scinde en quatre groupes selon le tableau dual suivant :

Tableau 28 : Répartition de la population résidente gabonaise âgée de 12 ans et plus selon le statut par rapport à la pratique des activités agricoles

	Activités agricoles à titre personnel	Activités agricoles à titre non personnel	Activités agricoles non déclarées (G)
Activité principale (E=A+B+G) (40 316 personnes)	Exploitant agricole sans une autre activité (A) (20 587 personnes)	Employé agricole sans aucune autre activité (B) (17 097 personnes)	(2 632 personnes)
Activité secondaire (F=C+D) (171 076 personnes)	Exploitant agricole avec une autre activité (C) (171 976 personnes) ²	Population agricole ayant une activité principale autre que l'agriculture (D) (907 819 personnes)	
Total	(192 563 personnes)	(924 916 personnes)	
Pratique de l'agriculture non déclarée (H)	(121 070 personnes)		

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Une (1) personne sur six (6) est un actif agricole

La population active agricole dénombrée dans les ménages ordinaires est de 209.660 personnes. Elle se compose de 40.316 personnes qui pratiquent l'agriculture soit comme activité principale, soit comme activité secondaire (171.076 personnes) et de 121.070 personnes qui pratiquent l'agriculture sans distinction de titre d'exploitation.

Des 209.660 personnes pratiquant l'agriculture comme activité principale ou secondaire, 2632 personnes n'ont pas déclaré le titre d'exploitation ; 192.563 personnes le font à titre individuel (ils sont considérés comme des propriétaires exploitants agricoles). Il s'en suit donc que les actifs agricoles se chiffrent exactement à 212.292 personnes dont 192.563 propriétaires exploitants et 19729 employés agricoles.

² Population ne pratiquant pas l'agriculture comme activité principale, mais à titre personnel (156456 personnes) et population pratiquant l'agriculture à titre personnel, mais pas comme activité principale ou non déclarée (15520 personnes)

3.2 Composition par sexe et âge de la population agricole

Plus d'hommes (71,9%) que de femmes (18,1%) exclusivement attachées aux activités agricoles à titre non personnel

Au total, 17097 personnes pratiquent l'agriculture à titre non personnel comme activité principale dont 12402 personnes (72,5%) résident en milieu urbain et 4695 personnes (27,5%) en milieu rural.

Cependant il y a plus d'hommes (71,9%) que de femmes (18,1%) qui sont exclusivement attachées aux activités agricoles à titre non personnel aussi bien en milieu urbain (1 femme pour 2,27 hommes) qu'en milieu rural (1 femme pour 3,67 hommes).

Un fort vieillissement des actifs agricoles

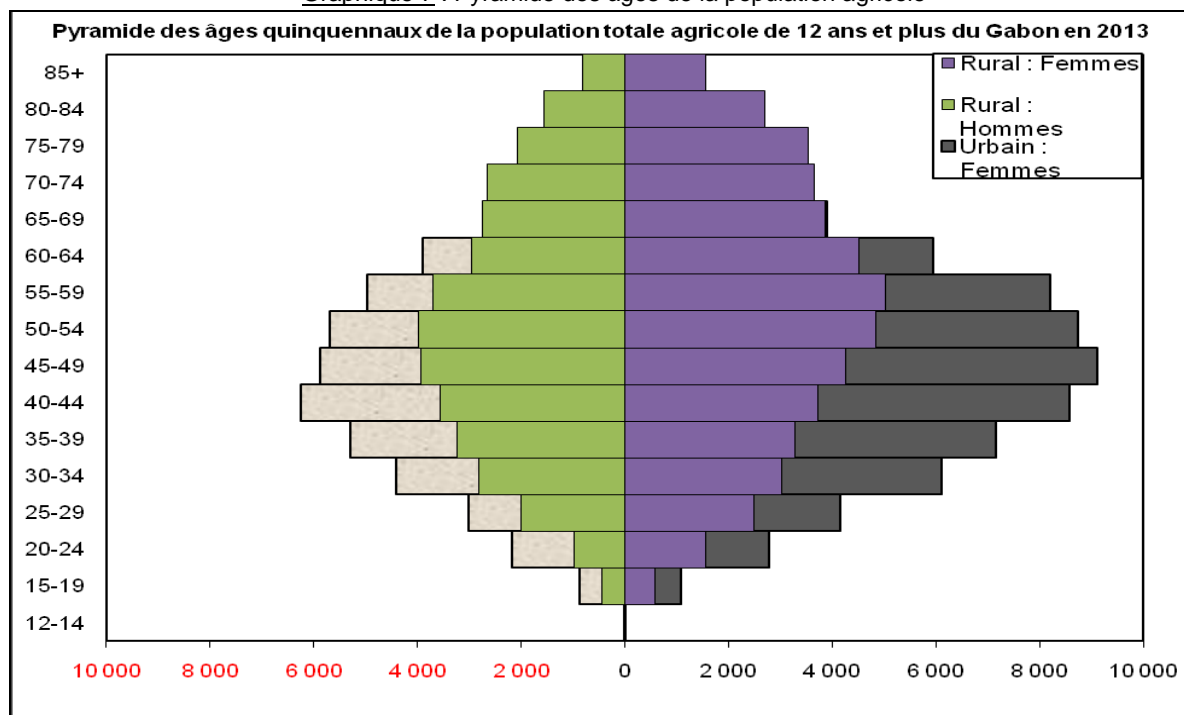
On observe, de façon générale, un fort vieillissement des actifs agricoles aussi bien chez les hommes que chez les femmes avec une forte dominance féminine. Les actifs agricoles sont plus concentrés aux âges adultes entre 45-64 ans. Très peu de jeunes s'intéressent aux activités agricoles.

Plus on évolue en âge au-delà de 34 ans, plus l'effectif des adultes augmente jusqu'à 59 ans. A partir de 60 ans, les actifs agricoles diminuent avec une forte prédominance féminine. Ceci permet de dire que l'agriculture gabonaise est plus l'affaire des femmes que des hommes et des jeunes.

L'effectif des jeunes de 12-34 ans reste faible tant dans la population totale agricole que dans les actifs agricoles.

On constate que les deux pyramides la pyramide des actifs agricoles et celle de la population résidente totale ont la même allure aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Les deux pyramides croissent avec l'âge entre 12-44 ans pour la population totale agricole et entre 12-59 ans pour les actifs agricoles. Elles diminuent à partir de 60 ans avec une forte concentration de la population totale agricole et des actifs agricoles entre 40-59 ans. L'effectif des jeunes de 12-34 reste faible tant dans la population totale agricole que dans les actifs agricoles.

Graphique 7 : Pyramide des âges de la population agricole



3.3 Education

Introduction

« Offrir une éducation de qualité à tous pour favoriser l'ascension sociale » Objectif stratégique 6, Plan stratégique : Gabon émergent, Vision 2025 et orientations stratégiques 2011-2016

Ce chapitre du RGPL2013 est une contribution au chantier « Statistiques de l'éducation » du Plan stratégique Gabon émergent, qui « vise à identifier, collecter et traiter l'ensemble des données statistiques permettant de calculer et de suivre les indicateurs, ainsi que de rendre compte de l'évolution du système éducatif gabonais vers les objectifs définis³ ». L'information issue de cette source exhaustive de données sur la population du Gabon constitue un élément central du système d'information du management de l'éducation fondée sur des données et statistiques de toutes les unités administratives du Gabon.

L'Education et la Formation sont obligatoires au Gabon et que leur accès est assuré à tout jeune, gabonais ou étranger résident au Gabon, âgé de 3 à 16 ans. Loi N°21/2011 portant Orientation Générale de l'Education, de la Formation et de la Recherche.

La synthèse ci-dessous répond aux besoins d'information par rapport aux préoccupations nationale, mais aussi aux préoccupations mondiales de l'éducation pour tous⁴.

Résultats

La scolarisation des enfants de 6-16 ans au Gabon est presque universelle.

1. Éducation et protection de la petite enfance

En 2013, au Gabon, **183.311** enfants étaient scolarisés dans l'enseignement pré-primaire, soit une progression de près de **2/3** par rapport à 1993.

2. Enseignement primaire universel

Le taux net de scolarisation au primaire avec 88,2 % dont 87,7 % pour les garçons et 88,7 pour les filles en 2013. Ce taux, bien qu'élevé pour la sous-région, est encore loin de la cible des OMD pour l'année 2015.

Tableau 29 : Population scolarisable, scolarisée et non scolarisée âgée de 6-16 ans selon le milieu de résidence et le sexe

Type de population	Urbain			Rural			Gabon		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Population scolarisable	182 549	183 484	366 033	23 997	21 189	45 186	206 546	204 673	411 219
Population scolarisée	170 084	172 003	342 087	21 289	18 546	39 835	191 373	190 549	381 922
Population non scolarisée	12 465	11 481	23 946	2 708	2 643	5 351	15 173	14 124	29 297
- Déscolarisée	7 227	6 211	13 438	1 409	1 244	2 653	8 636	7 455	16 091
- Jamais scolarisée	5 238	5 270	10 508	1 299	1 399	2 698	6 537	6 669	13 206

3. Compétences des jeunes et des adultes

³République du Gabon (2012) : PLAN STRATEGIQUE GABON EMERGENT : Vision 2025 et orientations stratégiques 2011-2016, juillet 2012, Libreville, 149 p.

⁴ UNESCO (2015) : Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous : progrès et enjeux, UNESCO, Paris, 2015, 472 p.

Le taux de fréquentation scolaire parmi les 6-16 ans, population d'âge scolaire obligatoire est de 93,5 rapidement depuis 1993.

Tableau 30 : Fréquentation actuelle des enfants d'âge scolaire obligatoire (6-16 ans) selon le milieu de résidence et le sexe

Type de population	Urbain			Rural			Gabon		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Fréquente l'école	93,2	93,7	93,5	88,7	87,5	88,2	92,7	93,1	92,9
Ne fréquente plus l'école	4,0	3,4	3,7	5,9	5,9	5,9	4,2	3,6	3,9
N'a jamais fréquenté l'école	2,9	2,9	2,9	5,4	6,6	6,0	3,2	3,3	3,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4. Alphabétisme des adultes (15 ans et plus)

Le Gabon compte environ 25.500 adultes analphabètes. Le taux d'analphabétisme a légèrement reculé de 15 % en 2013.

Tableau 31 : Taux d'alphabétisation des jeunes adultes (20-24 ans selon le milieu de résidence et le sexe

Tableau xx : Effectif et pourcentage des jeunes de 20-24 ans alphabétisés* selon le milieu de résidence et le sexe									
Indicateurs	Urbain			Rural			Gabon		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
% de jeunes alphabétisés	85,6	86,7	86,2	66,8	65,4	66,1	84,1	85,2	84,7
Nombre de jeunes alphabétisés	62 220	70 515	132 735	4 201	4 036	8 237	66 421	74 551	140 972
Effectif des jeunes	72 700	81 317	154 017	6 286	6 174	12 460	78 986	87 491	166 477

* Est considéré comme alphabétisé les personnes ayant complété au moins la 4^{ème} année du primaire

5. Égalité des sexes

Selon les résultats du RGPL2013, le Gabon a atteint la parité entre les filles et les garçons dans l'enseignement primaire ; l'indice de parité est quasiment de 100% au primaire.

Au niveau du secondaire l'indice de parité est à 1,1 à l'avantage des filles.

Dans la minorité des enfants non-scolarisés de 6 – 16 ans, les filles sont plus nombreuses que les garçons. (2,9 % de filles contre 2,7 % de garçons). En revanche, les filles sont plus susceptibles d'abandonner l'école avant le niveau supérieur.

3.4 Les nouvelles technologies de l'information et de la communication

Le Gabon mise désormais sur la croissance d'une économie engagée dans une diversification tirée par trois pôles : parmi lesquels « l'économie des services notamment avec le rôle moteur attendu de l'accélération du développement des technologies de l'information et de communication (TIC) ».

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) offre des services qui transforment la structure et la manifestation des principaux phénomènes sociaux et économiques. Le Programme Gabon Numérique entrainera des progrès significatifs dans les domaines suivants : i) l'amélioration de l'accès par une plus forte couverture du territoire national, notamment en zones rurales (PSGE-Horizon 2025).

Le RGPL-2013 offre la possibilité d'évaluer la présence du matériel des TIC dans les ménages. L'accès de la population au téléphone et à Internet est une des 11 Priorités des Objectifs de développement durable (ODD) pour le Gabon⁵ pour la période 2016-2030.

Les résultats présentés ci-dessous pourraient être utilisés par les pouvoirs publics et le secteur privé pour élargir et améliorer la fourniture de services, et aussi évaluer leur impact sur la société gabonaise.

Tableau 32 : Répartition des ménages ordinaires selon la possession des TIC

Répartition (%) des ménages ordinaires selon la possession des TIC milieu de résidence			
Équipement	Urbain	Rural	Total
Radio	47	35	45
Télévision	74	28	67
Téléphone fixe	2	0	2
téléphone portable	93	68	90
Ordinateur	19	2	17
Internet	10	1	9

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

La catégorie appelée « Internet et ordinateurs personnels » énumère l'accès des ménages à l'Internet et aux ordinateurs. Moins d'un (1) ménage sur 5 (17%) possède un ordinateur et moins d'un (1) ménage sur 10 (9%) a accès à Internet à domicile. C'est une catégorie essentiellement urbaine.

La téléphonie mobile est en train de devenir le principal mode de communication au Gabon.

La catégorie « accès et dispositifs » montre les ménages qui sont équipés de moyens de communication électronique (téléphonie fixe et téléphones portables). Le téléphone portable (9 ménages sur 10) a supplanté les postes de téléphones fixes (1 ménage sur 50). Comme le téléphone fixe sert de base à l'accès à l'Internet au Gabon comme dans la plupart des pays, on peut comprendre la faible proportion de l'accès à Internet.

La radiodiffusion et la télévision étaient les deux TIC les plus répandus au Gabon en 1993. Leur usage a beaucoup diminué pour laisser la place aux NTIC. En 2013, la radio est moins présente dans les ménages : moins d'un (1) ménage sur 2 a une radio alors que 2 ménages sur 3 ont une télévision.

Dans un ménage, on peut avoir plusieurs téléphones mobiles. En effet, plusieurs membres d'un ménage peuvent avoir chacun un téléphone ; mais, au RGPL-2013 on a enregistré les ménages ayant au moins un téléphone portable. Dans le même ordre d'idée, on enregistre les ménages ayant au moins un ordinateur. Le RGPL-2013 n'a pas collecté l'information sur le ménage ayant accès à l'Internet ailleurs que chez lui⁶.

IV. LA PAUVRETE NON-MONETAIRE AU GABON

Le Gabon traverse depuis quelques années une situation économique difficile après les années de relative prospérité liée au boom pétrolier des années 1970. Ces difficultés économiques ont entraîné une paupérisation de certaines tranches de la population. C'est dans ce contexte que le pays a formulé le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) visant à placer le pays sur la rampe du développement à l'horizon 2025.

⁵Agenda mondial pour le développement post-2015 : Rapport de la Consultation nationale du Gabon sur l'Agenda international de développement post 2015, SNU, Libreville, mai 2013, 150 p.

⁶ Les ménages n'ont pas besoin d'avoir leur propre équipement (ordinateur personnel ou accès à l'Internet, mais, peuvent y avoir accès par l'entremise d'établissements scolaires, de l'université, de centres d'accès public, ou d'autres ménages.

L'atteinte de cet objectif passe par la transformation de plusieurs facettes actuelles du pays, en particulier une réduction drastique de la pauvreté au-delà des niveaux fixés par les OMD. Aussi est-il nécessaire de disposer dès maintenant de données fiables et à jour pour :

- mesurer le niveau et l'intensité de la pauvreté ;
- dresser le profil des ménages et des personnes pauvres ou vulnérables à la pauvreté ;
- cartographier la pauvreté de manière fine afin d'identifier les poches de pauvreté pour un ciblage plus efficient des actions de lutte contre ce phénomène ; et
- cerner l'impact de la pauvreté sur des phénomènes tels que la mortalité des enfants, la scolarisation, les comportements procréateurs, la migration.

L'un des objectifs du RGPL de 2013 était justement de contribuer à répondre aux préoccupations susmentionnées. Le RGPL a adopté à cet effet l'approche non-monnaire pour mesurer, cartographier finement et analyser la pauvreté. La méthode utilisée est celle de l'Indicateur Multidimensionnelle de la Pauvreté (IPM) largement utilisé par la Banque Mondiale.

La méthode consiste accorder des scores aux ménages et aux individus selon qu'ils sont en privation de certains besoins de base : santé, éducation, biens d'équipements et commodités du logement. La méthodologie est détaillée en annexe.

Cette approche, inédite au Gabon, vient en complément à l'approche monétaire utilisée lors des enquêtes ménages réalisées au Gabon telles que l'Enquête Gabonaise d'Evaluation de la Pauvreté (EGEP), dont une est en cours de préparation.

4.1 Classement des ménages et de la population selon le niveau de vie

Au Gabon un ménage sur trois est pauvre, soit 150.000 ménages. La situation est pire en milieu rural où 75 % des ménages vit dans la pauvreté non-monnaire.

Un peu plus des deux tiers des ménages gabonais sont non pauvres et le reste soit le tiers vit dans la pauvreté non-monnaire. Ce chiffre est un peu plus faible que celui de l'EGEP qui tournait autour de 3

A noter que l'extrême pauvreté touche plus de 5.500 ménages.

Tableau 33 : Classement des ménages ordinaires par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence

Niveau de pauvreté	Pourcentage de ménages			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Gabon	Urbain	Rural	Gabon
Non pauvres	74,2	25,0	67,3	275 410	15 101	290 511
Pauvres	25,1	69,9	31,4	93 259	42 168	135 427
Très pauvres	0,7	5,1	1,3	2 477	3 056	5 533
Total	100,0	100,0	100,0	371 146	60 325	431 471

Source : RGPL-2013, Direction Générale de la Statistique (DGS), Octobre 2015

Les ménages dirigés par les femmes sont légèrement plus pauvres que ceux dirigés par les hommes.

Les disparités selon le sexe du chef de ménage apparaissent surtout en milieu rural et sont presque inexistantes en milieu urbain (Cf. Tableau en annexe).

Tableau 34 : Classement des ménages ordinaires par niveau de pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Niveau de pauvreté	Pourcentage de ménages			Nombre de ménages		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Non pauvres	68,3	64,8	67,3	212 659	77 852	290 511
Pauvres	30,5	33,6	31,4	95 029	40 398	135 427
Très pauvres	1,2	1,6	1,3	3 629	1 904	5 533
Total	100,0	100,0	100,0	311 317	120 154	431 471

Source : RGPL-2013, Direction Générale de la Statistique (DGS), Octobre 2015

De très fortes disparités en matière de pauvreté existent entre province. Le pourcentage de ménages pauvres passe du simple au double entre l'Ogooué-Ivindo et l'Ogooué-Maritime.

Le pourcentage de ménages non-pauvres varie de 38 % dans l'Ogooué-Ivindo à 75 % dans l'Ogooué-Maritime et l'Estuaire, passant ainsi du simple au double.

Les écarts sont encore plus prononcés entre département ou le pourcentage de ménage pauvre varie de 18 % à Owendo à presque 90 % à Louetsi-Bibaka (cf. annexe).

Tableau 35 : Classement des ménages ordinaires par niveau de pauvreté selon la province

Province	Pourcentage de ménages				Nombre de ménages			
	Non pauvres	Pauvres	Très pauvres	Total	Non pauvres	Pauvres	Très pauvres	Total
Estuaire	75,5	23,9	0,6	100,0	176 993	56 137	1 300	234 430
Haut-Ogooué	63,4	35,5	1,1	100,0	25 674	14 391	436	40 501
Moyen-Ogooué	56,9	41,1	2,1	100,0	10 252	7 407	370	18 029
Ngounié	46,7	49,4	3,9	100,0	9 847	10 411	829	21 087
Nyanga	47,4	49,5	3,1	100,0	5 576	5 827	370	11 773
Ogooué-Ivindo	37,7	56,3	6,0	100,0	4 427	6 618	706	11 751
Ogooué-Lolo	45,5	50,8	3,7	100,0	6 067	6 781	492	13 340
Ogooué-Maritime	75,7	23,7	0,7	100,0	30 581	9 572	271	40 424
Woleu-Ntem	52,6	45,6	1,9	100,0	21 094	18 283	759	40 136
Total Gabon	67,3	31,4	1,3	100,0	290 511	135 427	5 533	431 471

Source : RGPL-2013, Direction Générale de la Statistique (DGS), Octobre 2015

Le classement de la population selon le niveau de pauvreté suit la même tendance que pour les ménages. Le Gabon compte 530.000 pauvres, 30 % de sa population résidente.

Tout comme pour la pauvreté des ménages, c'est en milieu rural que la pauvreté non-monnaire est très généralisée : 74 % de pauvres contre 24 % en milieu urbain.

L'extrême pauvreté touche 33.000 personnes environ dont un peu plus de la moitié en milieu rural, qui n'abrite pourtant que 13 % de la population totale du pays.

Tableau 36 : Classement de la population résidente des ménages ordinaires par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau de pauvreté	Urbain			Rural			Total Gabon		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Pourcentage									
Non pauvres	75,6	76,6	76,1	28,2	23,9	26,1	69,9	69,9	69,9
Pauvres	23,5	22,3	22,9	64,3	67,5	65,9	28,4	28,0	28,2
Très pauvres	0,9	1,1	1,0	7,4	8,6	8,0	1,7	2,0	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif									
Non pauvres	592 766	579 182	1 171 948	30 605	26 038	56 643	623 371	605 220	1 228 591
Pauvres	184 064	168 912	352 976	69 722	73 467	143 189	253 786	242 379	496 165
Très pauvres	7 179	8 277	15 456	8 039	9 369	17 408	15 218	17 646	32 864
Total	784 009	756 371	1 540 380	108 366	108 874	217 240	892 375	865 245	1 757 620

Source : RGPL-2013, Direction Générale de la Statistique (DGS), Octobre 2015

Les fortes disparités régionales en matière de pauvreté des ménages se retrouvent chez la population.

Tableau 37 : Classement de la population résidente des ménages ordinaires par niveau de pauvreté selon la province

Milieu de résidence / Province	Pourcentage				Effectif			
	Non pauvres	Pauvres	Très pauvres	Total	Non pauvres	Pauvres	Très pauvres	Total
Estuaire	78,8	20,4	0,8	100,0	702 332	181 447	7 241	891 020
Haut-Ogooué	65,1	33,6	1,3	100,0	146 473	75 637	2 851	224 961
Moyen-Ogooué	60,5	36,6	2,9	100,0	41 254	24 924	1 969	68 147
Ngounié	49,5	45,2	5,3	100,0	47 394	43 229	5 078	95 701
Nyanga	53,4	42,8	3,8	100,0	26 713	21 423	1 926	50 062
Ogooué-Ivindo	36,4	55,0	8,6	100,0	22 146	33 435	5 255	60 836
Ogooué-Lolo	49,9	44,4	5,6	100,0	28 848	25 670	3 261	57 779
Ogooué-Maritime	78,9	20,2	0,9	100,0	123 804	31 658	1 458	156 920
Woleu-Ntem	58,9	38,6	2,5	100,0	89 627	58 742	3 825	152 194
Gabon	69,9	28,2	1,9	100,0	1 228 591	496 165	32 864	1 757 620

Source : RGPL-2013, Direction Générale de la Statistique (DGS), Octobre 2015

4.2 Incidence, intensité et indicateur multidimensionnel de la pauvreté

Malgré la forte incidence de la pauvreté, l'intensité de celle-ci est relativement moyenne. Les ménages pauvres sont en situation de privation dans la moitié des indicateurs retenus pour la mesure de la pauvreté.

Bien que plus généralisé en milieu rural, la pauvreté y est moins intense qu'en ville.

Tableau 38 : Incidence, Intensité et Indicateurs de pauvreté multidimensionnelle par milieu de résidence et sexe

Sexe / Milieu de résidence	Ensemble		
	Incidence de la pauvreté (% de pauvres) (a)	Intensité de la pauvreté (moyenne des scores de privation) (b)	IPM (Indicateur de pauvreté multidimensionnelle) (c = a x b)
Ensemble			
Urbain	23,9	54,7	0,13
Rural	73,9	40,6	0,30
Gabon	30,1	50,4	0,15
Hommes			
Urbain	24,4	53,6	0,13
Rural	71,8	40,5	0,29
Gabon	30,1	49,8	0,15
Femmes			
Urbain	23,4	55,9	0,13
Rural	76,1	40,7	0,31
Gabon	30,1	51,1	0,15

Source : RGPL-2013, Direction Générale de la Statistique (DGS), Octobre 2015

Le Gabon est relativement bien loti en matière de pauvreté non-monnaire avec un IPM (0,15) largement en deçà de la moyenne africaine (0,38).

L'IPM qui combine l'incidence et l'intensité de la pauvreté. Il varie de 0 (absence de privation) à 1 (privation totale). La moyenne africaine se situant à 0,38 (Alkire and Santos, 2010)⁷, le Gabon est se retrouve ainsi bien loti malgré la forte incidence de la pauvreté.

Vu le caractère essentiellement urbain de la population gabonaise et que la pauvreté non-monnaire est très sensible aux conditions de logement, plus favorables en milieu urbain, la comparaison avec la moyenne urbaine africaine aurait sans doute donné un résultat moins réjouissant pour le Gabon.

L'incidence, l'intensité et l'IPM de la pauvreté varie sensiblement selon les provinces. Toutefois, dans toutes les provinces, l'IPM reste inférieur à la moyenne africaine.

Tableau 39 : Incidence, Intensité et Indicateurs de pauvreté multidimensionnelle par province et milieu de résidence

Milieu de résidence / Province	Ensemble		
	Incidence de la pauvreté (% de pauvres) (a)	Intensité de la pauvreté (moyenne des scores de privation) (b)	IPM (Indicateur de pauvreté multidimensionnelle) (c = a x b)
GABON			
Estuaire	21,2	57,0	0,12
Haut-Ogooué	34,9	46,9	0,16
Moyen-Ogooué	39,5	47,3	0,19
Ngounié	50,5	44,7	0,23
Nyanga	46,6	44,8	0,21
Ogooué-Ivindo	63,6	42,4	0,27
Ogooué-Lolo	50,1	45,0	0,23
Ogooué-Maritime	21,1	60,9	0,13
Woleu-Ntem	41,1	44,6	0,18
Total Gabon	30,1	50,4	0,15
URBAIN			
Estuaire	20,2	58,1	0,12
Haut-Ogooué	30,1	49,0	0,15
Moyen-Ogooué	26,7	54,7	0,15
Ngounié	33,5	49,3	0,17

⁷ Alkire, S. and Santos, M. E. (2010): Acute Multidimensional Poverty: A New Index for Developing Countries, OPHI working paper no.38, OPHI, Oxford Department of International Development, Queen Elizabeth House, University of Oxford: Oxford.

Nyanga	36,6	47,5	0,17
Ogooué-Ivindo	45,4	44,5	0,20
Ogooué-Lolo	36,4	48,5	0,18
Ogooué-Maritime	18,4	65,1	0,12
Woleu-Ntem	27,1	52,0	0,14
Total Urbain	23,9	54,7	0,13
RURAL			
Estuaire	65,6	41,2	0,27
Haut-Ogooué	65,7	40,7	0,27
Moyen-Ogooué	63,7	41,4	0,26
Ngounié	89,2	40,7	0,36
Nyanga	92,9	39,9	0,37
Ogooué-Ivindo	90,9	40,8	0,37
Ogooué-Lolo	70,4	42,3	0,30
Ogooué-Maritime	68,8	41,3	0,28
Woleu-Ntem	68,8	38,9	0,27
Total Rural	73,9	40,6	0,30

Source : RGPL-2013, Direction Générale de la Statistique (DGS), Octobre 2015

V. LES LOGEMENTS

5.1 Caractéristiques des logements

La maison individuelle de plain pied est le type de logement le plus répandu au Gabon (la moitié en milieu urbain et les 3 quarts en milieu rural).

Tableau 40 : Répartition des ménages ordinaires selon le type de logement

Type de logement	Pourcentage de ménages			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Gabon	Urbain	Rural	Gabon
Pièce indépendante	14,4	9,4	13,7	53529	5699	59228
Studio (Chambre américaine)	12,4	3,8	11,2	46166	2287	48453
Maison individuelle de plain-pied	49,4	78,3	53,5	183489	47249	230738
Maison individuelle à étages/Duplex/Triplex	2,6	,6	2,3	9586	345	9931
Maisons jumelées de plain-pied	14,3	4,6	12,9	53110	2749	55859
Maison jumelées à étages/Duplex/Triplex	1,7	0,1	1,5	6250	61	6311
Appartement dans un immeuble	3,3	1,4	3,0	12155	864	13019
Non déclaré	1,8	1,8	1,8	6861	1071	7932
Total	100,0	100,0	100,0	371146	60325	431471

Source : RGPL-2013, Direction Générale de la Statistique (DGS), Octobre 2015

5.2 Statut d'occupation des logements

La moitié des ménages est locataire et le tiers est propriétaire avec de grandes variations selon le milieu de résidence. En milieu rural c'est 60 % qui est propriétaire.

Tableau 41 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement par milieu de résidence

	Pourcentage de ménages			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Gabon	Urbain	Rural	Gabon
Locataire	55,8	6,6	48,9	206945	3962	210907
Accédant à la propriété (location-vente)	1,4	1,8	1,5	5194	1092	6286
Propriétaire	29,5	59,1	33,7	109589	35660	145249
Propriétaire sous bail	1,1	,4	1,0	4115	270	4385
Logé par l'employeur	3,4	14,9	5,0	12599	8983	21582
Logé gratuitement	3,6	6,7	4,1	13444	4050	17494
Logé temporairement	,6	,9	,7	2356	533	2889
Héritage	2,4	6,1	2,9	9018	3699	12717
Autre	,1	,3	,2	486	177	663
Non déclaré	2,0	3,1	2,2	7400	1899	9299
Total	100,0	100,0	100,0	371146	60325	431471

Le titre foncier est encore très minoritaire dans les titres de propriétés des terrains.

Tableau 42 : Répartition des ménages propriétaires selon le titre du terrain par milieu de résidence

	Pourcentage de ménages			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Gabon	Urbain	Rural	Gabon
Titre foncier	16,6	7,5	14,4	18216	2684	20900
Décret d'attribution	7,5	5,5	7,0	8175	1971	10146
Réquisition d'immatriculation	,7	,3	,6	747	120	867
Contrat sous bail	,6	,1	,5	656	50	706
Plan de bornage délivré par le Cadastre	16,8	1,2	13,0	18414	424	18838
Autres titres de propriété	22,0	42,2	27,0	24164	15064	39228
Non déclaré	35,8	43,0	37,6	39217	15347	54564
Gabon	100,0	100,0	100,0	109589	35660	145249

5.3 Satisfaction des ménages par rapport au logement

Seule la moitié des ménages est satisfait de son logement

Tableau 43 : Répartition des ménages selon la satisfaction par rapport au logement selon le titre du terrain par milieu de résidence

Satisfaction par rapport au logement	Pourcentage de ménages			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Gabon	Urbain	Rural	Gabon
Très satisfait	4,4	3,7	4,3	16485	2261	18746
Satisfait	49,8	41,6	48,7	184850	25081	209931
Insatisfait	34,8	39,3	35,4	129119	23689	152808
Très insatisfait	8,5	12,7	9,1	31578	7675	39253
Non déclaré	2,5	2,7	2,5	9114	1619	10733
Total	100,0	100,0	100,0	371146	60325	431471

5.4 Besoins en logement

Près de 192.000 45 % des ménages (soit 45 % de l'ensemble) ont des difficultés d'accès au logement.

Tableau 44 : Répartition des ménages selon la difficulté d'accès au logement selon le milieu de résidence

Difficultés d'accès au logement	Pourcentage de ménages			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Gabon	Urbain	Rural	Gabon
A des difficultés d'accès au logement	44,8	42,3	44,5	166303	25515	191818
N'a pas de difficultés d'accès au logement	47,0	48,9	47,3	174564	29527	204091
Non déclaré	8,2	8,8	8,2	30279	5283	35562
Total	100,0	100,0	100,0	371146	60325	431471

186.000 ménages ont des besoins en logement (43 %).

377.000 personnes ont des besoins en logements (11 % des résidents).

VI. LES INDICATEURS DES OMD ET DES ODD DU RGPL EN 2013

6.1 Les indicateurs des OMD en 2013 d'après les données du RGPL

OMD 1 : Réduction de la pauvreté

Le Gabon a connu une croissance économique ces dernières années qui ne parvient pas encore à réduire significativement le chômage. Le taux de chômage reste encore élevé à 17% dont 12% pour les jeunes 20-24, 25-29, 30-34 ans

Tableau 45 : Taux d'activité, taux d'occupation, taux de chômage de la population résidente âgée de 16-65 ans selon le milieu de résidence et le sexe

Taux (%)	Urbain			Rural			Gabon		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Taux d'activité	67,5	42,1	55,2	72,8	48,4	60,9	68,0	42,8	55,8
Taux d'occupation ajusté	87,3	76	83	83,6	85,4	84,3	86,9	77,1	83,2
Taux de chômage ajusté*	12,7	24,0	17,0	16,4	14,6	15,7	13,1	22,9	16,8

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

* Ce taux inclut parmi les chômeurs les inactifs qui déclarent chercher du travail (par exemple une personne qui se déclare femme au foyer et déclare en même temps qu'elle recherche un emploi). Le premier taux ne prend pas en compte ces personnes

OMD2 : ScolarisationTaux brut de scolarisation

Quand la valeur du taux brut approche ou dépasse 100 %, cela indique que le pays est en principe capable de scolariser la totalité de sa population en âge de fréquenter l'école, mais n'indique pas la proportion de cette population qui fréquente effectivement l'école.

Taux net de scolarisation au primaire et au secondaire

Lorsque le taux net de scolarisation augmente avec le temps, cela signifie que la participation au niveau spécifié d'enseignement s'améliore. Si l'on compare le taux de scolarisation net avec le taux brut, la différence entre les deux taux mesure l'incidence de l'inscription des élèves n'ayant pas encore atteint l'âge officiel et de ceux qui l'ont dépassé.

Le taux net de scolarisation au primaire en 2013 est de 88 % avec très presque pas de variations selon le sexe 88 % pour les garçons et 89 % pour les filles. Ce taux, bien qu'élevé pour la sous-région Afrique Centrale, est encore loin de la cible des OMD pour l'année 2015.

Le taux net de scolarisation au secondaire avec 41,1% dont 38.8% pour les Garçons et 43.6 pour les filles en 2013. Ce taux, bien qu'élève pour la sous-région, est encore loin de la cible des OMD pour l'année 2015

Tableau 46 : Taux net de scolarisation au primaire et au secondaire selon le milieu de résidence et le sexe

Taux net de scolarisation (%)	Urbain			Rural			Gabon		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Au primaire	88,1	88,9	88,5	85,0	87,0	85,9	87,7	88,7	88,2
Au secondaire 1er cycle	42,4	47,0	44,7	10,1	12,4	11,2	38,8	43,6	41,2
Au secondaire 2nd cycle	12,2	14,2	13,2	2,1	2,6	2,4	11,4	13,3	12,3
Au secondaire 1er et 2nd cycle	56,3	60,0	58,2	17,1	19,6	18,3	52,4	56,5	54,4

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Taux de scolarisation par âge spécifique (TSA) : Pourcentage de la population d'un âge spécifique scolarisée au primaire (94,4%).

Un taux élevé dénote une forte scolarisation de l'effectif d'une population d'âge particulier. La valeur théorique maximale de cet indicateur est égale à 100 %. Une tendance à la hausse est le signe de l'amélioration de la scolarisation dans une cohorte d'âge particulier.

Si ce taux est inférieur à 100 %, la différence entre sa valeur et 100 % indique la proportion de l'effectif d'une population d'âge particulier qui n'est pas scolarisée.

N.B : l'Education et la Formation sont obligatoires au Gabon et que leur accès est assuré à tout jeune, gabonais ou étranger résident au Gabon, âgé de 3 à 16 ans. Loi N°21/2011 portant Orientation Générale de l'Education, de la Formation et de la Recherche.

OMD 3 : Parité filles-garçons au niveau de l'éducation

La parité filles-garçons au niveau de l'éducation primaire est largement atteinte. Elle est de 101 pour l'ensemble du pays dont 102 en milieu rural et 101 en milieu urbain. Cet indicateur montre qu'il y a plus de filles à l'école primaire que les garçons.

La parité fille-garçon au niveau de l'éducation secondaire est largement atteinte. Elle est de 112.4 pour l'ensemble du pays dont 122.8 en milieu rural et 110.8 en milieu urbain. Cet indicateur montre qu'il y a plus de filles à l'école primaire que les garçons.

Tableau 47 : Indices de parité (%) du sexe (Indicateur des filles sur celui des garçons) des taux net de scolarisation au primaire, secondaire inférieur et secondaire supérieur

Taux net de scolarisation	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Gabon
Taux net de scolarisation au primaire	100,9	102,4	101,1
Taux net de scolarisation au secondaire 1er cycle	110,8	122,8	112,4
Taux net de scolarisation au secondaire 2nd cycle	116,4	123,8	116,7
Taux net de scolarisation au secondaire 1er et 2nd cycle	106,6	114,6	107,8

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

OMD 4 : La situation de la mortalité des enfants de moins de 5 ans est en nette amélioration

Tableau 48 : Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans par sexe

Taux de mortalité	Sexe		
	Garçons	Filles	Ensemble
Taux de mortalité infantile : ${}_1Q_0$ (‰)	43,0	38,0	40,6
Taux de mortalité juvénile ${}_4Q_1$ (‰)	24,0	17,8	21,0
Taux de mortalité infanto-juvénile ${}_4Q_0$ (‰)	66,0	55,1	60,4

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

OMD 5 : Le Gabon a fait un progrès remarquables dans la réduction de la mortalité maternelle

Tableau 49 : Estimation de quelques indicateurs de mortalité maternelle avec les données du RGPL-2013 et comparaison avec celle des EDS de 2012 et de 2000 (Suite)

Indicateurs	Source de donnée et période couverte par les indicateurs de mortalité maternelle		
	RGPL 2013 (Oct. 2012-Oct. 2013)	EDS 2012 (2005-2012)	EDS 2000 (1993-2000)
Effectif des femmes de 15-49 ans (m)	449 972	---	---
Nombre de décès de femmes de 15-49 ans corrigé (n)	2 216	---	---
Nombre de décès maternels corrigé (p)	163	---	---
Nombre de naissances annuelles (q)	60 332	---	---
ISF sur la période de calcul de la mortalité maternelle, 6 ans pour les EDS et 1 an pour le RGPL (r)	4,20	4,20	4,42
Ratio de mortalité maternelle, RMM ($s=100\ 000 \cdot p/q$)	271	316	519
Intervalle de confiance du RMM (t)	---	[178 - 454]	[327 - 710]
Taux de mortalité maternelle standardisé par âge des 15-49 ans en ‰ (u)		0,41*	0,77*
Risque de mortalité maternelle durée de vie ($v=1-(1-t/100000)^{ISF}$)	0,011	0,013	0,023
Nombre de fois pour lequel 1 femme a 1 chance de décéder de cause maternel ($w=1/v$)	88	76	43
% des décès maternels dans les décès des femmes de 15-49 ans ($x=100 \cdot h/f$)	7,4	10,6	19,3

NB: Le RMM Du RGPL couvre la période Oct. 2012 - Oct. 2013

Le RMM de l'EDS 2012 couvre la période 2005-2013

Le RMM de l'EDS 2002 couvre la période 1993-2000

OMD 7 :

- Le pourcentage de ménages ayant accès à un meilleur système d'assainissement en ordures ménagères reste relativement faible

Tableau 50 : Nombre et pourcentage des ménages évacuant leurs ordures de manière adéquate (jetées aux bacs à ordures ou évacués par un service de ramassage) par milieu de résidence et sexe du chef de ménage

Milieu de résidence / Sexe du chef de ménage	Indicateur		
	% de ménages évacuant leurs ordures de manière adéquate	Nombre de ménages évacuant leurs ordures de manière adéquate	Nombre de ménages ayant déclaré le mode d'évacuation de leurs ordures
Urbain			
Ménages dirigés par un homme	62,4	164 148	263 258
Ménages dirigés par une femme	55,5	55 346	99 777
Ensemble	60,5	219 494	363 035
Rural			
Ménages dirigés par un homme	11,4	4 706	41 119
Ménages dirigés par une femme	3,6	632	17 790
Ensemble	9,1	5 338	58 909
Gabon			
Ménages dirigés par un homme	55,5	168 854	304 377
Ménages dirigés par une femme	47,6	55 978	117 567
Ensemble	53,3	224 832	421 944

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Tableau 51 : Nombre et pourcentage des ménages évacuant leurs eaux usées de manière adéquate (dans des fosses septiques ou puisards) par milieu de résidence et sexe du chef de ménage

Milieu de résidence / Sexe du chef de ménage	Indicateur		
	% de ménages évacuant leurs eaux usées de manière adéquate	Nombre de ménages évacuant leurs eaux usées de manière adéquate	Nombre de ménages ayant déclaré le mode d'évacuation de leurs eaux usées
Urbain			
Ménages dirigés par un homme	38,5	100 942	262 234
Ménages dirigés par une femme	33,9	33 704	99 286
Ensemble	37,2	134 646	361 520
Rural			
Ménages dirigés par un homme	6,8	2 769	40 579
Ménages dirigés par une femme	3,6	628	17 472
Ensemble	5,9	3 397	58 051
Gabon			
Ménages dirigés par un homme	34,2	103 711	302 813
Ménages dirigés par une femme	29,4	34 332	116 758
Ensemble	32,9	138 043	419 571

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

- La proportion de la population résidente gabonaise ayant accès à l'eau potable est de X% en 2000.

Tableau 52 : Nombre et pourcentage des ménages ayant une source d'eau améliorée par milieu de résidence et sexe du chef de ménage

Milieu de résidence / Sexe du chef de ménage	Indicateur	
	% ayant une source d'eau améliorée	Nombre de ménages ayant déclaré leur source d'eau
Urbain		
Ménages dirigés par un homme	93,9	204 468
Ménages dirigés par une femme	92,8	78 632
Ensemble	93,6	283 100
Rural		
Ménages dirigés par un homme	45,5	40 966
Ménages dirigés par une femme	44,1	18 027
Ensemble	45,1	58 993
Gabon		
Ménages dirigés par un homme	85,8	245 434
Ménages dirigés par une femme	83,7	96 659
Ensemble	85,2	342 093

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Tableau 53 : Effectif et pourcentage de la population résidente ayant une source d'eau améliorée par milieu de résidence et sexe

Milieu de résidence / Sexe	Indicateur	
	% ayant une source d'eau améliorée	Nombre de ménages ayant déclaré leur source d'eau
Urbain		
Hommes	92,7	584 489
Femmes	92,3	558 584
Ensemble	92,5	1 143 073
Rural		
Hommes	44,7	105 244
Femmes	43,3	106 050
Ensemble	44,0	211 294
Gabon		
Hommes	85,4	689 733
Femmes	84,5	664 634
Ensemble	85,0	1 354 367

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

OMD 8 : Vers une réduction de la fracture numérique

Tableau 54 : Pourcentage des ménages ayant accès à l'internet selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Milieu de résidence / Sexe du chef de ménage	Indicateur	
	% ayant accès à l'internet	Nombre de ménages pour lesquels l'information sur l'accès à internet a été déclarée
Urbain		
Ménages dirigés par un homme	11	261 051
Ménages dirigés par une femme	7,7	98 863
Ensemble	10,1	359 914
Rural		
Ménages dirigés par un homme	1,4	40 679
Ménages dirigés par une femme	0,4	17 526
Ensemble	1,1	58 205
Gabon		
Ménages dirigés par un homme	9,7	301 730
Ménages dirigés par une femme	6,6	116 389
Ensemble	8,9	418 119

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Tableau 55 : Pourcentage de la population résidente vivant dans les ménages ayant accès à l'internet selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence / Sexe	Indicateur	
	% des personnes vivant dans les ménages ayant accès à l'internet	Nombre de personnes pour lesquelles l'information sur l'accès à internet a été déclarée
Urbain		
Hommes	10,3	761 932
Femmes	10,3	735 935
Ensemble	10,3	1 497 867
Rural		
Hommes	1,3	105 175
Femmes	0,9	105 629
Ensemble	1,1	210 804
Gabon		
Hommes	9,2	867 107
Femmes	9,1	841 564
Ensemble	9,2	1 708 671

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

6.2 Les indicateurs des ODD (Objectifs de développement durable) du RGPL en 2013

Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Cible 1.2 : D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes.

- Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) ventilées par sexe et tranche d'âge
- Proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté, ventilées par sexe et groupe d'âge

Cible 1.3 : Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.

Tableau 56 : Pourcentage et effectif des personnes âgées ayant une assurance selon le milieu de résidence et le sexe

Indicateur	Urbain			Rural			Gabon		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
% assurés	76,6	80,3	78,9	87,0	88,6	88,0	80,9	83,7	82,6
Effectif assuré	10 828	17 664	28 492	8 735	13 693	22 428	19 563	31 357	50 920
Effectif total	14 134	21 984	36 118	10 040	15 459	25 499	24 174	37 443	61 617

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Tableau 57 : Pourcentage et Effectif des personnes vivant avec un handicap bénéficiant d'une indemnité selon le milieu de résidence et le sexe

Indicateur	Urbain			Rural			Gabon		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
% ayant une indemnité	2,6	2,1	2,3	2,5	1,7	2,1	2,6	2,0	2,3
Effectif ayant une indemnité	349	288	637	124	77	201	473	365	838
Effectif total des PVH	13 332	13 783	27 115	4 921	4 447	9 368	18 253	18 230	36 483

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Cible 1.4 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance.

Proportion de la population / ménages ayant accès aux services de base (à définir) par sexe et groupe d'âge

Tableau 58 : Pourcentage des ménages selon leur accès à certains services sociaux de base par milieu de résidence et sexe du chef de ménage

Indicateur	Sexe du chef de ménage par milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Gabon		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
% ayant une source d'eau améliorée	93,9	92,8	93,6	45,5	44,1	45,1	85,8	83,7	85,2
% utilisant le gaz ou l'électricité pour la cuisson	87,3	87,7	87,4	33,8	19,1	29,3	80,0	77,2	79,2
% ayant des WC avec chasse	35,3	30,7	34,0	4,1	1,8	3,4	31,0	26,3	29,7
% accessible par voiture	14,3	9,8	13,1	1,7	0,5	1,3	12,2	8,0	11,0
% ayant accès à l'internet	11,0	7,7	10,1	1,4	0,4	1,1	9,7	6,6	8,9

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Tableau 59 : Pourcentage de la population résidente selon leur accès à certains services sociaux de base par milieu de résidence et sexe

Indicateur	Urbain			Rural			Gabon		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
% ayant une source d'eau améliorée	92,7	92,3	92,5	44,7	43,3	44,0	85,4	84,5	85,0
% utilisant le gaz ou l'électricité pour la cuisson	88,5	89,9	89,2	30,3	25,7	28,0	81,4	81,8	81,6
% ayant des WC avec chasse	34,0	34,2	34,1	4,0	3,4	3,7	30,3	30,2	30,3
% accessible par voiture	13,2	13,2	13,2	1,4	1,0	1,2	11,4	11,2	11,3
% ayant accès à l'internet	10,3	10,3	10,3	1,3	0,9	1,1	9,2	9,1	9,2

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable

Objectif 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges

Cible 3.1 : D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes.

Cible 3.2 : D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans
 Les décès des enfants de moins de cinq ans pour 1000 naissances vivantes

- Taux de mortalité infanto-juvénile (p. 1000) 66.0 masculin, 55.1 féminin 60.4 ensemble

Tableau 60 : Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans par sexe

Taux de mortalité	Sexe		
	Garçons	Filles	Ensemble
Taux de mortalité infantile : ${}_1Q_0$ (‰)	43,0	38,0	40,6
Taux de mortalité juvénile ${}_4Q_1$ (‰)	24,0	17,8	21,0
Taux de mortalité infanto-juvénile ${}_4Q_0$ (‰)	66,0	55,1	60,4

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Cible 3.7 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux.

Tableau 61 : Pourcentage de la population résidente selon leur accès à certains services sociaux de base par milieu de résidence et sexe

Groupe d'âges	Taux de natalité (Parité moyenne)			Taux de fécondité		
	Urbain	Rural	Gabon	Urbain	Rural	Gabon
12-14 ans	47	123	54	15	45	18
15-19 ans	277	649	305	91	237	101
Ensemble (12-19)	189	419	209	60	145	67

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Objectif 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Cible 4.1 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche

sur un apprentissage véritablement utile.

Tableau 62 : Taux d'achèvement* au primaire et au secondaire selon le milieu de résidence et le sexe

Taux d'achèvement (%)	Urbain			Rural			Gabon		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Au primaire	146,7	146,8	146,8	154,0	153,9	154,0	147,7	147,6	147,6
Au secondaire 1er cycle	131,4	150,1	140,9	35,8	45,4	40,2	121,9	141,5	131,7
Au secondaire 2nd cycle	62,6	74,5	68,6	9,4	10,9	10,2	58,7	69,8	64,2

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

* Il s'agit d'un proxy qui ne distingue pas dans le calcul les nouveaux entrants en dernière année du cycle des redoublants

Tableau 63 : Indices de parité du sexe* et du milieu de résidence** des taux net de scolarisation au primaire, secondaire inférieur et secondaire supérieur

Taux d'achèvement	Indice de parité du sexe par milieu de résidence (%)			Indice de parité du milieu de résidence par sexe (%)		
	Urbain	Rural	Gabon	Garçons	Filles	Ensemble
Au primaire	100,0	99,9	99,9	95,2	95,4	95,3
Au secondaire 1er cycle	114,2	126,9	116,0	367,3	330,7	350,9
Au secondaire 2nd cycle	119,0	116,0	118,9	663,3	680,7	672,4

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

* Indicateur des filles sur celui des garçons multiplié par 100

** Indicateur de l'urbain sur celui du rural multiplié par 100

Cible 4.3 : D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.

TAUX NET DE SCOLARISATION ET INDICES DE PARITE

Tableau 64 : Taux net de scolarisation au primaire et au secondaire selon le milieu de résidence et le sexe

Taux net de scolarisation (%)	Urbain			Rural			Gabon		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Au primaire	88,1	88,9	88,5	85,0	87,0	85,9	87,7	88,7	88,2
Au secondaire 1er cycle	42,4	47,0	44,7	10,1	12,4	11,2	38,8	43,6	41,2
Au secondaire 2nd cycle	12,2	14,2	13,2	2,1	2,6	2,4	11,4	13,3	12,3
Au secondaire 1er et 2nd cycle	56,3	60,0	58,2	17,1	19,6	18,3	52,4	56,5	54,4

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Tableau 65 : Indices de parité du sexe* et du milieu de résidence** des taux net de scolarisation au primaire, secondaire inférieur et secondaire supérieur

Taux net de scolarisation	Indice de parité du sexe par milieu de résidence (%)			Indice de parité du milieu de résidence par sexe (%)		
	Urbain	Rural	Gabon	Garçons	Filles	Ensemble
Taux net de scolarisation au primaire	100,9	102,4	101,1	103,6	102,2	103,0
Taux net de scolarisation au secondaire 1er cycle	110,8	122,8	112,4	419,8	379,0	399,1
Taux net de scolarisation au secondaire 2nd cycle	116,4	123,8	116,7	581,0	546,2	550,0
Taux net de scolarisation au secondaire 1er et 2nd cycle	106,6	114,6	107,8	329,2	306,1	318,0

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

* Indicateur des filles sur celui des garçons multiplié par 100

** Indicateur de l'urbain sur celui du rural multiplié par 100

TAUX SPECIFIQUE DE SCOLARISATION PAR AGE ET INDICES DE PARITE

Tableau 66 : Taux spécifique de scolarisation par âge (taux net de fréquentation scolaire par groupe d'âge scolaire) selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges scolaire officiel	Urbain			Rural			Gabon		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Au préprimaire (3-5 ans)	72,1	74,8	73,4	39,2	40,5	39,8	68,0	70,5	69,2
Au primaire (6-10 ans)	94,4	95,6	95,0	89,0	90,7	89,8	93,7	95,0	94,3
Au secondaire 1er cycle (11-14 ans)	93,6	93,3	93,5	90,7	86,8	88,9	93,3	92,7	93,0
Au secondaire 2nd cycle (15-17 ans)	87,3	87,7	87,5	76,6	68,6	72,8	86,4	86,3	86,4
Au supérieur (18-25 ans)	52,7	54,8	53,8	21,3	20,6	20,9	50,2	52,3	51,3
Ensemble	76,7	77,3	77,0	63,0	60,2	61,6	75,3	75,7	75,5

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Tableau 67 : Indices de parité du sexe* et du milieu de résidence** des taux spécifiques de scolarisation par âge au primaire, secondaire inférieur et secondaire supérieur

Groupe d'âges scolaire officiel	Indice de parité du sexe par milieu de résidence (%)			Indice de parité du milieu de résidence par sexe (%)		
	Urbain	Rural	Gabon	Garçons	Filles	Ensemble
Au préprimaire (3-5 ans)	103,7	103,3	103,7	183,9	184,7	184,4
Au primaire (6-10 ans)	101,3	101,9	101,4	106,1	105,4	105,8
Au secondaire 1er cycle (11-14 ans)	99,7	95,7	99,4	103,2	107,5	105,2
Au secondaire 2nd cycle (15-17 ans)	100,5	89,6	99,9	114,0	127,8	120,2
Au supérieur (18-25 ans)	104,0	96,7	104,2	247,4	266,0	257,4
Ensemble	100,8	95,6	100,5	121,7	128,4	125,0

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

* Indicateur des filles sur celui des garçons multiplié par 100

** Indicateur de l'urbain sur celui du rural multiplié par 100

REPARTION (%) DES ELEVES DU SECONDAIRE PAR CYCLE ET TYPE D'ENSEIGNEMENT

Tableau 68 : Répartition (%) des élèves du secondaire par cycle et type d'enseignement selon le milieu de résidence et le sexe

Cycle / Type d'enseignement	Urbain			Rural			Gabon		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
SECONDAIRE 1er Cycle									
Enseignement général	97,7	98,0	97,9	97,5	97,9	97,7	97,7	98,0	97,9
Enseignement technique	2,3	2,0	2,1	2,5	2,1	2,3	2,3	2,0	2,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SECONDAIRE 2nd Cycle									
Enseignement général	92,6	93,6	93,1	92,9	94,0	93,4	92,6	93,6	93,1
Enseignement technique	7,4	6,4	6,9	7,1	6,0	6,6	7,4	6,4	6,9

Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SECONDAIRE TOUS CYCLES									
Enseignement général	96,4	96,8	96,6	97,0	97,5	97,2	96,4	96,9	96,7
Enseignement technique	3,6	3,2	3,4	3,0	2,5	2,8	3,6	3,1	3,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Tableau 69 : Indices de parité du sexe* et du milieu de résidence** de la répartition (%) des élèves du secondaire par cycle et type d'enseignement selon le milieu de résidence et le sexe

Cycle / Type d'enseignement	Indice de parité du sexe par milieu de résidence (%)			Indice de parité du milieu de résidence par sexe (%)		
	Urbain	Rural	Gabon	Garçons	Filles	Ensemble
SECONDAIRE 1er Cycle	100,3	100,4	100,3	100,2	100,0	100,1
Enseignement général	89,0	82,9	88,8	91,4	98,2	94,3
Enseignement technique	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble						
SECONDAIRE 2nd Cycle	101,1	101,2	101,1	99,7	99,6	99,7
Enseignement général	86,4	84,9	86,4	103,7	105,7	104,3
Enseignement technique	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble						
SECONDAIRE TOUS CYCLES	100,4	100,5	100,4	99,5	99,4	99,4
Enseignement général	88,4	83,5	88,3	117,5	124,5	120,5
Enseignement technique	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble	100,3	100,4	100,3	100,2	100,0	100,1

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

* Indicateur des filles sur celui des garçons multiplié par 100

** Indicateur de l'urbain sur celui du rural multiplié par 100

REPARTION (Effectif) DES ELEVES DU SECONDAIRE PAR CYCLE ET TYPE D'ENSEIGNEMENT

Tableau 70 : Répartition (Effectif) des élèves du secondaire par cycle et type d'enseignement selon le milieu de résidence et le sexe

Cycle / Type d'enseignement	Urbain			Rural			Gabon		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
SECONDAIRE 1er Cycle									
Enseignement général	83 684	92 531	176 215	3 190	3 294	6 484	86 874	95 825	182 699
Enseignement technique	1 938	1 903	3 841	81	69	150	2 019	1 972	3 991
Ensemble	85 622	94 434	180 056	3 271	3 363	6 634	88 893	97 797	186 690
SECONDAIRE 2nd Cycle									
Enseignement général	27 094	31 199	58 293	417	435	852	27 511	31 634	59 145
Enseignement technique	2 163	2 130	4 293	32	28	60	2 195	2 158	4 353
Ensemble	29 257	33 329	62 586	449	463	912	29 706	33 792	63 498
SECONDAIRE TOUS CYCLES									
Enseignement général	110 778	123 730	234 508	3 607	3 729	7 336	114 385	127 459	241 844
Enseignement technique	4 101	4 033	8 134	113	97	210	4 214	4 130	8 344
Ensemble	114 879	127 763	242 642	3 720	3 826	7 546	118 599	131 589	250 188

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Tableau 71 : Indices de parité du sexe* et du milieu de résidence** de la réparation (Effectif) des élèves du secondaire par cycle et type d'enseignement selon le milieu de résidence et le sexe

Cycle / Type d'enseignement	Indice de parité du sexe par milieu de résidence (%)			Indice de parité du milieu de résidence par sexe (%)		
	Urbain	Rural	Gabon	Garçons	Filles	Ensemble
SECONDAIRE 1er Cycle	110,6	103,3	110,3	2623,3	2809,1	2717,7
Enseignement général	98,2	85,2	97,7	2392,6	2758,0	2560,7
Enseignement technique	110,3	102,8	110,0	2617,6	2808,0	2714,1
Ensemble						
SECONDAIRE 2nd Cycle	115,2	104,3	115,0	6497,4	7172,2	6841,9
Enseignement général	98,5	87,5	98,3	6759,4	7607,1	7155,0
Enseignement technique	113,9	103,1	113,8	6516,0	7198,5	6862,5
Ensemble						
SECONDAIRE TOUS CYCLES	111,7	103,4	111,4	3071,2	3318,0	3196,7
Enseignement général	98,3	85,8	98,0	3629,2	4157,7	3873,3
Enseignement technique	111,2	102,8	111,0	3088,1	3339,3	3215,5
Ensemble	110,6	103,3	110,3	2623,3	2809,1	2717,7

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

* Indicateur des filles sur celui des garçons multiplié par 100

** Indicateur de l'urbain sur celui du rural multiplié par 100

Cible 4.5 : D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

- Indices de parité (femme / homme, urbain / rural, bas / haut quintile de richesse) pour tous les indicateurs de cette liste qui peut être ventilés

Cible 4.6 : D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et au moins [x] % d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.

Tableau 72 : Effectif et pourcentage des jeunes de 20-24 ans alphabétisés selon le milieu de résidence et le sexe

Indicateur	Urbain			Rural			Gabon		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Effectif des jeunes	72 700	81 317	154 017	6 286	6 174	12 460	72 700	81 317	154 017
Nombre de jeunes alphabétisés	62 220	70 515	132 735	4 201	4 036	8 237	62 220	70 515	132 735
% de jeunes alphabétisés	85,6	86,7	86,2	66,8	65,4	66,1	85,6	86,7	86,2

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Tableau 73 : Indices de parité du sexe* et du milieu de résidence** de l'effectif et pourcentage des jeunes de 20-24 ans alphabétisés selon le milieu de résidence et le sexe

Indicateur	Indice de parité du sexe par milieu de résidence (%)			Indice de parité du milieu de résidence par sexe (%)		
	Urbain	Rural	Gabon	Garçons	Filles	Ensemble
Effectif des jeunes	111,9	98,2	110,8	1156,5	1317,1	1236,1
Nombre de jeunes alphabétisés	113,3	96,1	112,2	1481,1	1747,2	1611,4
% de jeunes alphabétisés	101,3	97,8	101,3	128,1	132,7	130,4

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

* Indicateur des filles sur celui des garçons multiplié par 100

** Indicateur de l'urbain sur celui du rural multiplié par 100

Cible 4a : Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous.

- Pourcentage d'écoles ayant accès à (i) l'électricité; (ii) de l'eau potable; et (iii) des installations d'assainissement selon sexe des élèves (selon les définitions des indicateurs WASH)

Objectif 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Cible 5.1 : Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.

Tableau 74 : Pourcentage de conjoints survivants spoliés* par type de biens selon le milieu de résidence et le sexe

Biens possédés	Urbain			Rural			Gabon		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Possédait des biens immobiliers	6,9	10,5	10,3	5,3	10,6	10,3	6,5	10,5	10,3
Avait une pension	9,1	10,1	10,1	5,1	11,0	10,7	7,9	10,3	10,2
Possédait une voiture	6,2	12,1	11,8	2,7	8,6	8,0	5,2	11,5	11,1
Possédait des avoirs financiers	9,7	14,0	13,8	9,5	11,5	11,3	9,6	13,5	13,3
Possédait du mobilier	12,6	13,1	13,1	16,5	14,0	14,2	13,7	13,3	13,3
Possédait du foncier	12,6	13,1	13,0	12,6	14,3	14,2	12,6	13,3	13,3
Possédait d'autres biens	0,0	28,2	25,0	0,0	16,7	15,8	0,0	24,6	22,2
Tous types de biens	12,3	15,7	15,5	13,4	14,7	14,6	12,6	15,4	15,3

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

* Un conjoint survivant est considéré spolié si son couple possédait un bien et qu'elle n'en a pas hérité du tout

Tableau 75 : Indices de parité du sexe* et du milieu de résidence** du pourcentage de conjoints survivants spoliés*** par type de biens selon le milieu de résidence et le sexe

Biens possédés	Indice de parité du sexe par milieu de résidence (%)			Indice de parité du milieu de résidence par sexe (%)		
	Urbain	Rural	Gabon	Garçons	Filles	Ensemble
Possédait des biens immobiliers	152,2	200,0	161,5	130,2	99,1	100,0
Avait une pension	111,0	215,7	130,4	178,4	91,8	94,4
Possédait une voiture	195,2	318,5	221,2	229,6	140,7	147,5
Possédait des avoirs financiers	144,3	121,1	140,6	102,1	121,7	122,1
Possédait du mobilier	104,0	84,8	97,1	76,4	93,6	92,3
Possédait du foncier	104,0	113,5	105,6	100,0	91,6	91,5
Possédait d'autres biens	***	***	***	***	168,9	158,2
Tous types de biens	127,6	109,7	122,2	91,8	106,8	106,2

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

* Indicateur des filles sur celui des garçons multiplié par 100

** Indicateur de l'urbain sur celui du rural multiplié par 100

*** Un conjoint survivant est considéré spolié si son couple possédait un bien et qu'elle n'en a pas hérité du tout

Tableau 76 : Effectif de conjoints survivants spoliés* par type de biens selon le milieu de résidence et le sexe

Biens possédés	Urbain			Rural			Gabon		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Possédait des biens immobiliers	18	541	559	5	129	134	23	670	693
Avait une pension	22	608	630	5	159	164	27	767	794
Possédait une voiture	12	419	431	2	64	66	14	483	497
Possédait des avoirs financiers	20	477	497	8	92	100	28	569	597
Possédait du mobilier	36	631	667	18	197	215	54	828	882
Possédait du foncier	44	815	859	17	257	274	61	1072	1133
Possédait d'autres biens	0	11	11	0	3	3	0	14	14
Tous types de biens	68	1541	1609	29	470	499	97	2011	2108

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

* Un conjoint survivant est considéré spolié si son couple possédait un bien et qu'elle n'en a pas hérité du tout

Tableau 77 : Indices de parité du sexe* et du milieu de résidence** de l'effectif de conjoints survivants spoliés*** par type de biens selon le milieu de résidence et le sexe

Biens possédés	Indice de parité du sexe par milieu de résidence (%)			Indice de parité du milieu de résidence par sexe (%)		
	Urbain	Rural	Gabon	Garçons	Filles	Ensemble
Possédait des biens immobiliers	3005,6	2580,0	2913,0	360,0	419,4	417,2
Avait une pension	2763,6	3180,0	2840,7	440,0	382,4	384,1
Possédait une voiture	3491,7	3200,0	3450,0	600,0	654,7	653,0
Possédait des avoirs financiers	2385,0	1150,0	2032,1	250,0	518,5	497,0
Possédait du mobilier	1752,8	1094,4	1533,3	200,0	320,3	310,2
Possédait du foncier	1852,3	1511,8	1757,4	258,8	317,1	313,5
Possédait d'autres biens	***	***	***	***	366,7	366,7
Tous types de biens	2266,2	1620,7	2073,2	234,5	327,9	322,4

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

* Indicateur des filles sur celui des garçons multiplié par 100

** Indicateur de l'urbain sur celui du rural multiplié par 100

*** Un conjoint survivant est considéré spolié si son couple possédait un bien et qu'elle n'en a pas hérité du tout

Cible 5.3 Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine.

- Pourcentage de femmes de 20-24 ans qui étaient mariées ou en union avant 18 ans (c.-à-mariage des enfants)
 - 12314 filles ont déjà été mariées à entre 12 et 19 ans

Tableau 78 : Effectif et pourcentage des adolescentes de 12 à 17 ans en union par milieu de résidence

Ages (ans)	% d'adolescentes en union (mariées ou en union consensuelle)			Effectif d'adolescentes en union			Effectif d'adolescentes pour qui le statut matrimonial est déclaré		
	Urbain	Rural	Gabon	Urbain	Rural	Gabon	Urbain	Rural	Gabon
12	0,7	1,1	0,7	84	14	98	12 781	1 257	14 038
13	1,0	2,5	1,1	146	34	180	14 893	1 343	16 236
14	2,1	3,8	2,2	295	44	339	14 326	1 151	15 477
12-14	1,3	2,5	1,3	525	92	617	42 000	3 751	45 751
15	3,8	7,5	4,1	548	80	628	14 300	1 069	15 369
16	7,2	13,1	7,6	1 057	134	1 191	14 699	1 022	15 721
17	12,2	26,1	13,2	1 774	288	2 062	14 487	1 102	15 589
15-17	7,8	15,7	8,3	3 379	502	3 881	43 486	3 193	46 679
Ensemble (12-17)	4,6	8,6	4,9	3 904	594	4 498	85 486	6 944	92 430

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Tableau 79 : Indices de parité du milieu de résidence* de l'effectif et pourcentage des adolescentes de 12 à 17 ans en union par milieu de résidence

Ages (ans)	% d'adolescentes en union (mariées ou en union consensuelle)	Effectif d'adolescentes en union	Effectif d'adolescentes pour qui le statut matrimonial est déclaré
12	59,0	600,0	1016,8
13	38,7	429,4	1108,9
14	53,9	670,5	1244,7
12-14	51,0	570,7	1119,7
15	51,2	685,0	1337,7
16	54,8	788,8	1438,3
17	46,9	616,0	1314,6
15-17	49,4	673,1	1361,9
Ensemble (12-17)	53,4	657,2	1231,1

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

* Indicateur de l'urbain sur celui du rural multiplié par 100

Cible 5a : Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne.

- Proportion de la population adulte de posséder des terres, selon le sexe, l'âge et l'emplacement

Tableau 80 : Effectif et pourcentage des ménages propriétaires de leur logement selon le sexe milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Indicateur	Urbain			Rural			Gabon		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
% de ménages propriétaires de leur logement	26,9	38,7	30,1	57,8	68,5	61,0	31,0	43,2	34,4
% de ménages propriétaires de leur logement	70 901	38 688	109 589	23 569	12 091	35 660	94 470	50 779	145 249
Nombre de ménages ayant déclaré leur statut d'occupation	263 892	99 854	363 746	40 763	17 663	58 426	304 655	117 517	422 172

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

* Un conjoint survivant est considéré spolié si son couple possédait un bien et qu'elle n'en a pas hérité du tout

Tableau 81 : Indices de parité du sexe* et du milieu de résidence** de l'effectif et pourcentage des ménages propriétaires de leur logement selon le sexe milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Indicateur	Indice de parité du sexe par milieu de résidence (%)			Indice de parité du milieu de résidence par sexe (%)		
	Urbain	Rural	Gabon	Garçons	Filles	Ensemble
% de ménages propriétaires de leur logement	144,2	118,4	139,3	46,5	56,6	49,4
% de ménages propriétaires de leur logement	54,6	51,3	53,8	300,8	320,0	307,3
Nombre de ménages ayant déclaré leur statut d'occupation	37,8	43,3	38,6	647,4	565,3	622,6

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

* Indicateur des filles sur celui des garçons multiplié par 100

** Indicateur de l'urbain sur celui du rural multiplié par 100

Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Cible 6.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.

- Pourcentage de la population utilisant les services d'eau potable gérés en toute sécurité

Tableau 82 : Nombre et pourcentage des ménages ayant une source d'eau améliorée par milieu de résidence et sexe du chef de ménage

Milieu de résidence / Sexe du chef de ménage	Indicateur	
	% ayant une source d'eau améliorée	Nombre de ménages ayant déclaré leur source d'eau
Urbain		
Ménages dirigés par un homme	93,9	204 468
Ménages dirigés par une femme	92,8	78 632
Ensemble	93,6	283 100
Rural		
Ménages dirigés par un homme	45,5	40 966
Ménages dirigés par une femme	44,1	18 027
Ensemble	45,1	58 993
Gabon		
Ménages dirigés par un homme	85,8	245 434
Ménages dirigés par une femme	83,7	96 659
Ensemble	85,2	342 093

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Tableau 83 : Effectif et pourcentage de la population résidente ayant une source d'eau améliorée par milieu de résidence et sexe

Milieu de résidence / Sexe	Indicateur	
	% ayant une source d'eau améliorée	Nombre de ménages ayant déclaré leur source d'eau
Urbain		
Hommes	92,7	584 489
Femmes	92,3	558 584
Ensemble	92,5	1 143 073
Rural		
Hommes	44,7	105 244
Femmes	43,3	106 050
Ensemble	44,0	211 294
Gabon		
Hommes	85,4	689 733
Femmes	84,5	664 634
Ensemble	85,0	1 354 367

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Cible 6.2 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.

- Pourcentage de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité
- Population avec une installation de lavage des mains avec du savon et de l'eau dans le ménage

Cible 6.3 : D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant de [x] % à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.

Tableau 84 : Nombre et pourcentage des ménages évacuant leurs ordures de manière adéquate (jetées aux bacs à ordures ou évacués par un service de ramassage) par milieu de résidence et sexe du chef de ménage

Milieu de résidence / Sexe du chef de ménage	Indicateur		
	% de ménages évacuant leurs ordures de manière adéquate	Nombre de ménages évacuant leurs ordures de manière adéquate	Nombre de ménages ayant déclaré le mode d'évacuation de leurs ordures
Urbain			
Ménages dirigés par un homme	62,4	164 148	263 258
Ménages dirigés par une femme	55,5	55 346	99 777
Ensemble	60,5	219 494	363 035
Rural			
Ménages dirigés par un homme	11,4	4 706	41 119
Ménages dirigés par une femme	3,6	632	17 790
Ensemble	9,1	5 338	58 909
Gabon			
Ménages dirigés par un homme	55,5	168 854	304 377
Ménages dirigés par une femme	47,6	55 978	117 567
Ensemble	53,3	224 832	421 944

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Tableau 85 : Nombre et pourcentage des ménages évacuant leurs eaux usées de manière adéquate (dans des fosses septiques ou puisards) par milieu de résidence et sexe du chef de ménage

Milieu de résidence / Sexe du chef de ménage	Indicateur		
	% de ménages évacuant leurs eaux usées de manière adéquate	Nombre de ménages évacuant leurs eaux usées de manière adéquate	Nombre de ménages ayant déclaré le mode d'évacuation de leurs eaux usées
Urbain			
Ménages dirigés par un homme	38,5	100 942	262 234
Ménages dirigés par une femme	33,9	33 704	99 286
Ensemble	37,2	134 646	361 520
Rural			
Ménages dirigés par un homme	6,8	2 769	40 579
Ménages dirigés par une femme	3,6	628	17 472
Ensemble	5,9	3 397	58 051

Gabon			
Ménages dirigés par un homme	34,2	103 711	302 813
Ménages dirigés par une femme	29,4	34 332	116 758
Ensemble	32,9	138 043	419 571

Source : RGPL-2013, Direction Générale de Statistique, Octobre 2015

Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

Cible 7.1 : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.

- Pourcentage de la population ayant accès à l'électricité (%)

Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Cible 8.5 : D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.

- L'emploi de la population en âge de travailler (15 ans et plus) Le ratio par sexe et par groupe d'âge, et les personnes handicapées
- Taux de chômage par sexe et par groupe d'âge

Cible 8.6 : D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.

- Pourcentage de jeunes (15-24 ans) pas dans l'éducation, emploi ou de formation (NEET)
- Taux de chômage chez les jeunes de 15-24 ans

Cible 8.7 : Prendre des mesures immédiates et efficaces pour interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, supprimer le travail forcé et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats.

- Pourcentage et le nombre d'enfants âgés de 5-17 ans engagés dans le travail des enfants, Par sexe et le groupe d'âge (ventilées par les pires formes de travail des enfants)

Objectif 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Objectif 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Cible 11.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.

- Pourcentage de la population urbaine vivant dans des habitation précaires

Cible 11.7 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.

- Les villes de plus de 100.000 habitants qui mettent en œuvre des plans de développement urbain et régional intégrant des projections démographiques et les besoins en ressources

Objectif 12 : Instaurer des modes de consommation et de production durables

Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

Cible 16.9 : D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances.

- *Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistré par l'autorité civile*

Objectif 17 : Revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens de ce partenariat

.....

ANNEXE 1 : INDICATEURS PRIORITAIRES POUR LES ODD IDENTIFIES PAR LE GABON

Le Gabon mise désormais sur la croissance d'une économie engagée dans une diversification tirée par trois pôles : (i) l'industrialisation à travers une transformation locale, grandissante des matières premières ; (ii) l'économie verte à travers la conservation de la biodiversité et (iii) l'économie des services notamment avec le rôle moteur attendu de l'accélération du développement des TIC.

Sous l'éclairage des priorités nationales en matière de développement durable, du bilan des OMD et du cadre des conclusions de la rencontre de Dakar, la consultation gabonaise a mis en exergue les onze (11) priorités suivantes :

Priorité des ODD pour le Gabon ⁸	Indicateur de RGPL-2013
1. Un meilleur système de santé ;	Le TMM est un bon indicateur du système de santé
2. Une bonne éducation ;	Taux de scolarisation par sexe ; Respect du ratio élève-enseignant (35 élèves / Classe au primaire et secondaire) ; respect de la carte scolaire dans la répartition des salles de classe ; (carte)
3. Un gouvernement réactif et honnête ;	
4. De meilleures offres d'emploi ;	Taux de chômage des 20-24 ans et de 25-29 ans
5. De meilleures routes et de meilleurs transports en communs ;	Proportion de logement accessible par voiture Proportion de localités accessibles par route
6. Un accès au téléphone et à l'internet ;	Proportion de la population ayant un téléphone Proportion de logement connecté à internet
7. La protection contre le crime et la violence ;	
8. Une alimentation nourrissante à un prix abordable ;	
9. L'égalité entre les hommes et les femmes ;	Taux de scolarisation (primaire, secondaire, supérieur) Proportion de femmes dans certains métiers élitistes
10. L'accès à un environnement sain, à l'énergie, à l'eau potable et à l'assainissement ; et	Accès à l'eau, énergie de cuisson, WC avec chasse d'eau
11. Les libertés politiques.	

La révolution mobile est source de transformations considérables pour le développement d'un pays.

Le secteur de la téléphonie mobile au Gabon est important : près 90% de gabonais possèdent un téléphone mobile. La pénétration du téléphone mobile plus faible en milieu rural que dans les villes : 93 % de gabonais possèdent un téléphone mobile en milieu urbain contre 67 % en milieu rural.

⁸ Agenda mondial pour le développement post-2015 : Rapport de la Consultation nationale du Gabon sur l'Agenda international de développement post 2015, SNU, Libreville, mai 2013, 150 p.

ANNEXE 2 : PLAN DE PUBLICATION DES RESULTATS DU RGPL

La publication des résultats du recensement Général de la population et des logements (RGPL2013) est la phase de grande visibilité de cette vaste opération nationale. Tenant compte des besoins multiformes en données et en indicateurs de programmes exprimés par les différents utilisateurs nationaux et internationaux, la division « Traitement, analyse et diffusion des résultats du RGPL2013 » a élaboré un plan de publication des résultats définitifs, articulé en 8 volumes comprenant des rapports d'analyse thématique et des tableaux statistiques.

Il est envisagé en outre la diffusion d'autres produits du recensement tels que : dépliants, plaquettes et posters, pour la vulgarisation à très grande échelle dans les régions, les départements et les arrondissements, les résultats du RGPL2013 qui intéressent le plus le grand public et ceux qui sont au centre des questions de population, développement et réduction de la pauvreté au Gabon. Les volumes s'articulent en thèmes.

Volume 1 : « Rapport Général du Recensement »

Le « Rapport Général du Recensement » a pour but de rendre compte de la manière dont les différentes procédures (administratives, financières et techniques) du recensement ont été définies puis mises en œuvre pour aboutir aux résultats obtenus. Le volume I est articulé en 5 rapports comme suit :

- Rapport 1 : Méthodologie générale ;
- Rapport 2 : Rapport de la cartographie censitaire ;
- Rapport 3 : Rapport général du dénombrement ;
- Rapport 4 : Rapport de traitement des données (Archivage, vérification, codification, et saisie des données) ;
- Rapport 5: Rapport administratif et financier.

Volume 2 : « Analyse thématique »

L'Analyse thématique permet d'avoir un meilleur éclairage sur la situation sociodémographique du pays et sur des aspects importants des interrelations entre population et développement au Gabon. Ces informations sont classées par sujet de préoccupation nationale.

Liste des thèmes retenus pour l'analyse thématique	
1. Evaluation de la qualité des données	12. Situation des personnes vivant avec un handicap
2. Etat et structure de la population	13. Situation des conjoints survivants
3. Etat matrimonial et nuptialité	14. Situation des femmes
4. Fécondité	15. Situation des enfants,
5. Mortalité	16. Situation des adolescents et jeunes
6. Migration	17. Situation des personnes âgées
7. Urbanisation	18. Situation des pygmées
8. Alphabétisation, scolarisation et instruction	19. Situation du logement
9. Caractéristiques socioculturelles	20. Ménages et conditions de logement
10. Caractéristiques économiques	21. Mesure indirecte de la pauvreté
11. Activités agricoles	22. Projections démographiques

Volume 3: « Rapport sur la Situation démographique nationale »

Le volume III : « Situation démographique nationale » présente tous les principaux résultats du RGPL2013 ainsi, à ce rapport, s'ajoute des dépliants et des affiches de présentation des résultats comme suit :

1. Synthèse des principaux résultats du RGPL2013
2. Dépliants et affiches de présentation sommaire des principaux résultats du RGPL2013

Volume 4 : « Tableaux statistiques »

Ce volume comporte des tableaux statistiques des résultats du RGPL2013. Dans le volume 4, on distinguera trois catégories de tableaux conformément au standard international :

1. des tableaux de base ou fondamentaux,
2. des tableaux recommandés,
3. des tableaux additionnels

Volume 5: « Les monographiques provinciales et fichier des localités »

1. Les monographies provinciales
2. Fichier des localités et des villages

Trois dimensions seront prises en compte dans l'analyse provinciale : Le profil sociodémographique; la cartographie des infrastructures et le fichier de localités de chacun des 9 provinces.

La production du fichier village/quartier consistera à lister dans une feuille Excel tous les villages et quartiers du Gabon avec pour chacun ses coordonnées géographiques, son rattachement administratif, ses équipements et ses caractéristiques démographiques (nombre de ménages, effectif de la population et répartition par sexe, grand groupe d'âge, les infracteurs sociaux de base, etc.).

Volume 6 : Les analyses approfondies

Des analyses approfondies seront programmées et conduites après l'analyse thématique et régionale par des cadres de la DGS à des fins de présentation à des conférences scientifiques, par des professeurs d'universités, des étudiants, des chercheurs indépendants et des institutions intéressées. De telles analyses visent à compléter et à approfondir les analyses thématiques antérieurement conduites.

Volume 7 : L'Atlas géo-démographique

L'Atlas couvrira un grand nombre de thèmes tels que l'historique du peuplement du Gabon et la situation démographique actuelle, les infrastructures, les caractéristiques physiques, climatiques et pédologiques du pays. Il sera donc produit après l'analyse thématique des données du dénombrement.

Volume 8 : « Etudes sociodémographiques urbaines »

Ce volume, « Etudes sociodémographiques urbaines » est consacré aux résultats des analyses sociodémographiques des grandes villes (chef-lieu de province ou ville de plus de 50 000 habitants.

Autres produits du RGPL-2013

1. Les analyses à la demande
2. Le Système d'Information Géographique (SIG) censitaire
3. La Toponymie, les coordonnées et les codes géographique des localités
4. La base de sondage aréolaire
5. Les bases de données de population, des ménages et des logements
6. Contribution aux bases de données multisectorielles
7. Contribution aux bases de données sectorielles

Annexe XX : Les cartes thématiques

Suggestions de cartes thématiques pour un atlas de recensement⁹

Dynamique et répartition de la population

- Variation de la population en pourcentage pendant la période intercensitaire
- Taux de croissance annuel moyen
- Densité démographique (habitants au kilomètre carré)
- Population urbaine en pourcentage de la population totale
- Répartition et dimensions des grandes villes
- Taux d'immigration, d'émigration et de migration nette
- Population née dans le pays ou à l'étranger
- Population née dans une autre partie du pays

Caractéristiques démographiques

- Rapport de masculinité (nombre de personnes de sexe masculin pour 100 personnes de sexe féminin), éventuellement par groupes d'âge
- Pourcentage de la population d'âge compris entre 0 et 14 ans
- Pourcentage de la population d'âge compris entre 15 et 64 ans
- Pourcentage de la population âgée de 65 ans et plus
- Pourcentage de la population féminine en âge de procréer entre 15 et 49 ans
- Rapport total de dépendance (pourcentage de la population âgée de 0 à 14 ans et de 65 ans et plus par rapport à la population d'âge compris entre 15 et 64 ans)
- Situation matrimoniale
- Taux de natalité
- Taux de fécondité total
- Age moyen au premier mariage
- Taux de mortalité
- Taux de mortalité infantile
- Espérance de vie à la naissance
- Pourcentage de personnes handicapées

Caractéristiques socioéconomiques

- Pourcentage d'enfants ne suivant pas l'enseignement primaire
- Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus
- Nombre moyen d'années de scolarisation (des 25 ans et plus)
- Taux d'analphabétisme des 15 ans et plus
- Population illettrée âgée de 15 ans et plus
- Niveau d'éducation de la population âgée de 10 ans et plus
- Population active en pourcentage de la population totale
- Proportion de femmes actives
- Pourcentage de la population active par secteur économique, type d'emploi et statut

Ménages et habitations

- Nombre moyen de personnes par ménage
- Pourcentage de ménages dirigés par des femmes
- Nombre moyen de pièces d'habitation par ménage
- Régime foncier (propriété, location, etc.)
- Type de matériau de construction
- Pourcentage de la population bénéficiant d'un abri adéquat

⁹ Source : Nations Unies (2008) : Manuel sur l'infrastructure géo-spatiale à l'appui des activités de recensement

-
- Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable
 - Pourcentage de la population alimentée en électricité
 - Pourcentage de la population ayant accès aux services sanitaires
 - Pourcentage de la population ayant accès aux services de sante

Source : Nations Unies (2010) : Département des affaires économiques et sociales, Division de la statistique, Études méthodologiques Série F, n° 103, ST/ESA/STAT/SER.F/103, New York, 2010, 312 p.

ANNEXE 3 : LISTE DU PERSONNEL DE LA BNR ET DU BCR**Personnel de la Direction Nationale du Recensement (DNR)**

N°	NOMS	PRENOMS	FONCTION
1	TIWINOT	Francis Thierry	Directeur
2	NGUEMA	Jean Nestor	Directeur Adjoint
3	OWONO OWONO	Paolo Yves	Conseiller
4	BIYOGO	Jean Noel	Conseiller Technique
5	MBOULOU	Christian	Contrôleur budgétaire
6	MEZUI ME SIMA	Justin	Comptable
7	ELLA	Aristide	Assistant Technique
8	NFOUME ELLA	Edwige	Assistant Technique
9	NZE	Claudia Emeline	Assistant Technique
10	ETOME	Patricia	Assistant Communication
11	PONGUI PONGUI	Jean Benoit	Assistant Administratif
12	SITO	Edmond	Appui Informatique
13	POULISSI	Thierry	Appui Archivage
14	RASPE	Claudia Esterina	Appui Archivage
15	KENGUE	Pauline	Appui Archivage
16	BIDZAME NSOLET	Jean Guy	Appui Logistique
17	EROULAGO	Jacques	Appui Logistique
18	KASSA AGOZANO	Yvon Freddy	Appui Administratif
19	ANGUE ELLA	Sandrine Radia	Appui Administratif
20	AUGOULA AVOUNGOU	Hans K.	Appui Administratif et financier
21	NDA	Lisette	Secrétariat
22	BICHEPPIE MAKITA	Jocelyne	Secrétariat
23	NTSAME ELLA	Irène	Secrétariat
24	ADA MINTSA	Laura Charlène	Secrétariat
25	EKOMESSE BEKUI	Jean Serge	Chauffeur
26	KOUMBI KOUDOUSSE	Abdou	Chauffeur

Personnel du Bureau Central du Recensement (BCR)

N°	NOMS	PRENOMS	FONCTION
1	MOUSSAVOU	Noël	Directeur du BCR
2	ZIMA MEFE	Jean Pierre	Directeur Adjoint du BCR
3	ADA MVE	Audrey	Cadre
4	DELICAT ASSAMBOU	Stenn Hermeland	Cadre
5	MBOUMBA NDJANA	Wynnïe Charlène Gisèle	Cadre
6	MFOUMBOU	Arnaud Michel	Chauffeur
7	MBA Ep. NIANG MPENDAGA	Catherine Marie Josée	Secrétaire
8	BAKENDA	Jeannine Laure	Chef de Section Administration et finances
9	REVAZA	Elvire Gwenaël	Chef de Section Adjoint, Administration et finances
10	NTO ESSONO	Léon	Cadre
11	RADJOU MBA	Lilian Gaël	Cadre D'appui
12	NZAMBA NZAMBA MOUITY	Guy	Chauffeur-Coursier
13	KOUMBA ITOUDI	Aude Roland Estelle	Secrétaire de Cellule
14	NTSAME ONDO	Nicole	Chef de Section Traitement, Analyse et Diffusion
15	NDONG NKOGHO	Jean	Chef de Section Adjoint Traitement, Analyse et Diffusion
16	BAKITA	Roland	Cadre
17	BOUASSA	Lionnel	Cadre
18	BIVEGHE	Thomas Daquin	Cadre
19	TESSET	René Jacques	Cadre
20	WAMBERT MASSAMBA	Ghislain	Cadre
21	EKANG MEYO		Cadre d'appui
22	NKOGHE BEKALE	Serge	Cadre d'appui
23	ZE NGUEMA	Désiré	Chef de Section Cartographie
24	MAGANGA	Serges R.	Chef de Section Adjoint Cartographie
25	MOUDJIGUI	Dieu-Donné Paul	Cadre
26	MVE ONA	Ulrich Lilyan	Cadre
27	NDONG MISSANG	Jean Martin	Cadre
28	NDZU ZOULA	Davy Aymar	Cadre
29	ELLA ELLA	Aristide	Cadre d'appui
30	MAKAYA	Bertrand	Cadre d'appui
31	BENGOBSAME	Hélène	Chef de Section Collecte
32	EDJO MVE	Daniel	Chef de Section Adjoint Collecte
33	ANGUE ELLA	Rosine	Cadre
34	ENGOZOGHO	Arnaud	Cadre
35	MENGUE	Thierry	Cadre
36	MOUNGUENGUI GANIYOU	Alice Yrma	Cadre
37	NGUEMA	Jean Rodolphe	Cadre

N°	NOMS	PRENOMS	FONCTION
38	ZANG TOUNG	Olga	Cadre
39	ZONG	Daniela	Cadre
40	BE ABA		Cadre
41	OYE NDONG	Edwige	Chef de Section Communication
42	MOUANAMBATSI	Yves Roger	Chef de Section Adjoint Communication
43	MENDAME MVE	Wilfried	Cadre
44	NDONG NGOUA	Célestin	Cadre
45	BOGOU KOUMBA	Marie Chantal	Cadre

**ANNEXE 3 : EFFECTIFS DE LA POPULATION DES CANTONS, COMMUNES OU ARRONDISSEMENT
PAR SEXE (RGPL 2013)**

Table 1. Effectifs de la population des Cantons, Communes ou Arrondissement par sexe (RGPL 2013)			
	Total	Masculin	Féminin
Gabon	1811078	934071	877007
Estuaire	895688	457282	438406
Libreville	703939	360012	343927
Libreville 1	119498	60911	58587
Libreville 2	107976	55547	52429
Libreville 3	123429	65576	57853
Libreville 4	39732	20423	19309
Libreville 5	165175	83939	81236
Libreville 6	148129	73616	74513
Komo-Mondah	90096	45736	44360
Canton Komo Ntoum	2037	1066	971
Canton Mbei	1557	741	816
Ntoum 1 (Ntoum-Centre)	22698	11336	11362
Ntoum 2 (Nkoltang)	8860	4440	4420
Ntoum 3 (Bikele)	20396	10173	10223
Akanda 1 (Cap Estérias)	4407	2293	2114
Akanda 2 (Angondjé)	30141	15687	14454
Komo	17575	8929	8646
Canton Komo	4946	2375	2571
Canton Bokoué	6810	3477	3333
Canton Engong	1048	629	419
Commune de Kango	4771	2448	2323
Noya	4225	2128	2097
Canton Muni-Noya	83	45	38
Canton Océan-Mondah	1551	734	817
Commune Cocobeach	2591	1349	1242
Komo-Océan	553	357	196
Canton Remboué-Gongoué	53	30	23
Canton Océan-Gongoué	457	309	148
Commune de Ndzomoé	43	18	25
Owendo	79300	40120	39180
Owendo 1	73406	37058	36348
Owendo 2	5894	3062	2832
Haut-Ogooué	250799	137701	113098
Mpassa	129694	74636	55058
Canton Djoumou	2790	1379	1411
Canton Kassa	13755	8499	5256
Canton Lekabi-Leconi	989	487	502

Canton Mvouna-Lekabi	1592	753	839
Franceville 1	27988	16195	11793
Franceville 2	37501	20339	17162
Franceville 3	21916	11441	10475
Franceville 4	23163	15543	7620
Lebombi-Leyou	64569	33624	30945
Canton Lebombi-Lekedi	685	327	358
Canton Makala-Leyou	66	30	36
Canton Letenda-Letoue-Ogooué	127	59	68
Canton Mberesse-Mbili	160	84	76
Commune de Mounana	4377	2141	2236
Mouanda 1	43054	23051	20003
Mouanda 2	16100	7932	8168
Sebe-Brikolo	16443	9107	7336
Canton Lekori (Opoungo Abolo)	1686	1440	246
Canton Lekala	1052	507	545
Canton Louami-Lelama	1265	619	646
Canton Mouniandzi	1174	610	564
Canton Sebe-Louri	481	250	231
Commune Okondja	10785	5681	5104
Lekoko	4920	2544	2376
Canton Lebombi	619	356	263
Canton Miagassa	256	114	142
Commune de Bakoumba	4045	2074	1971
Ogooué-Letili	2791	1387	1404
Canton Loula	910	461	449
Canton Maloundou	786	353	433
Commune de Boumango	1095	573	522
Djouori-Agnili	4210	2064	2146
Canton Kayié	280	159	121
Canton Lekeye	1297	589	708
Commune de Bongoville	2633	1316	1317
Lekoni-Lekori	10028	5325	4703
Canton Lebeyi	1393	602	791
Canton Lessimi	769	413	356
Canton Limi	574	288	286
Canton Lewoumou	435	249	186
Commune D'Akiéni	6857	3773	3084
Plateaux	9054	4517	4537
Canton Djouélé-Labomi	804	439	365
Canton Djoua	335	152	183
Canton Louri	585	268	317
Commune de Leconi	7330	3658	3672

Djoue	2178	995	1183
Canton Mpani	379	176	203
Canton Ngayi	853	383	470
Commune D'Onga	946	436	510
Lekabi-Lewolo	4914	2598	2316
Canton Ekoula	1082	500	582
Canton Enkoro	458	237	221
Canton Ngoua	683	348	335
Commune de Ngouoni	2691	1513	1178
Bayi-Brikolo	1998	904	1094
Canton Kolo	261	107	154
Canton Bayi	687	283	404
Commune Aboumi	1050	514	536
Moyen-Ogooué	69287	35268	34019
Ogooué et Lacs	54346	27264	27082
Canton Lac Du Nord	495	305	190
Canton Lac Du Sud	1102	666	436
Canton Ogooué-Mbine	4420	2064	2356
Canton Ogooué-Amont	4312	2273	2039
Canton Ogooué-Aval	547	287	260
Canton Ogooué-Ngounié	527	286	241
Canton Route Fougamou	4168	2003	2165
Lambaréné 1	15451	7954	7497
Lambaréné 2	23324	11426	11898
Abanga-Bigne	14941	8004	6937
Canton Samkita	379	182	197
Canton Bifoun-Weliga	1417	677	740
Canton Ebel-Abanga	921	473	448
Canton Ebel-Alembé	5347	3071	2276
Commune Ndjolé	6877	3601	3276
Ngounié	100838	50637	50201
Douya-Onoye	37699	19622	18077
Canton Dibadi	178	80	98
Canton Dikoka	1152	553	599
Canton Ngounié-Centrale	308	137	171
Mouila 1	22612	12099	10513
Mouila 2	13449	6753	6696
Tsamba-Magotsi	14875	7608	7267
Canton Banda	3571	1701	1870
Canton Dibwa	503	264	239
Canton Oumba	1088	512	576
Canton Sindara	1371	685	686
Canton Tandou	1162	705	457

Commune de Fougamou	7180	3741	3439
Boumi-Louetsi	13223	6167	7056
Canton Bangandou-Ngounié	205	102	103
Canton Basse-Louetsi	1820	811	1009
Canton Douai	2456	1128	1328
Canton Louetsi-Boumi	1253	576	677
Canton Ngounié-Louetsi	413	197	216
Canton Wano-Ivindzi	1194	556	638
Commune de Mbigou	5882	2797	3085
Ogoulou	8361	4139	4222
Canton Oumba	1229	618	611
Canton Haute-Dikobi	569	289	280
Canton Haute-Ogoulou	1316	616	700
Canton Ogoulou-Onoye	1911	919	992
Canton Vieux-Dibwa	1197	621	576
Commune de Mimongo	2139	1076	1063
Dola	6979	3493	3486
Canton Dola-Nord	332	172	160
Canton Dola-Sud	625	339	286
Commune de Ndéndé	6022	2982	3040
Ndolou	5727	3049	2678
Canton Doubanga	187	91	96
Canton Dourembou	1083	762	321
Canton Koumou	797	403	394
Canton Peny	338	183	155
Commune de Mandji	3322	1610	1712
Louetsi-Wano	9750	4677	5073
Canton Louetsi-Soungou	1006	469	537
Canton Wano-Biroundou	1017	451	566
Commune de Lebamba	7727	3757	3970
Louetsi-Bibaka	2734	1292	1442
Canton Haute-Louetsi	1494	683	811
Canton Haute-Bibaka	90	48	42
Commune de Malinga	1150	561	589
Mougalaba	1490	590	900
Canton Basse-Mougalaba	561	135	426
Canton Haute-Mougalaba	420	199	221
Commune de Guietsou	509	256	253
Nyanga	52854	26155	26699
Mougoutsi	31789	15332	16457
Canton Doughegny	433	218	215
Canton Dousseougoussou	598	227	371
Canton Mougalaba-Douvoungou	716	339	377

Tchibanga 1	16330	7995	8335
Tchibanga 2	13712	6553	7159
Basse-Banio	7192	3642	3550
Canton Loubetsi-Doumvou	172	89	83
Canton Mayombe	1792	1082	710
Canton Mouwambi	8	7	1
Commune de Mayumba	5220	2464	2756
Douigny	5235	2417	2818
Canton Douami-Muembi	339	134	205
Canton Doubandji	658	328	330
Canton Migamba-Yara	820	437	383
Commune de Moabi	3418	1518	1900
Doutsila	4623	2286	2337
Canton Haute-Dola	994	460	534
Canton Haute-Ngongo	923	449	474
Commune de Mabanda	2706	1377	1329
Haute-Banio	1413	1022	391
Canton Lagune	58	30	28
Canton Louzibi	245	128	117
Commune de Ndindi	1110	864	246
Mongo	2602	1456	1146
Canton Douki	765	332	433
Canton Voungou	1319	868	451
Commune de Moulengui-Bindza	518	256	262
Ogooué-Ivindo	63293	32684	30609
Ivindo	31073	15845	15228
Canton Aboye	1839	896	943
Canton Liboumba	1708	844	864
Canton Mouniandji	2576	1266	1310
Canton Ntang-Louli	1493	945	548
Canton Ivindo	2804	1474	1330
Makokou 1	13517	6817	6700
Makokou 2	7136	3603	3533
Lopé	12382	7019	5363
Canton Fieng-Okano	3120	2153	967
Canton Lezinda	1712	1020	692
Canton Leledi	731	350	381
Canton Nke	573	334	239
Canton Offoue-Aval	206	79	127
Commune de Booué	6040	3083	2957
Zadié	15816	7869	7947
Canton Djouah	2636	1258	1378
Canton Loué	3928	1954	1974

Canton Mbengoué	1123	553	570
Canton Sassamongo	1385	672	713
Commune de Mekambo	6744	3432	3312
Mvoung	4022	1951	2071
Canton Beleme	469	227	242
Canton Dzoué	171	80	91
Commune d'Ovan	3382	1644	1738
Ogooué-Lolo	65771	34957	30814
Lolo-Bouenguidi	30643	17120	13523
Canton Basse-Lombo	500	211	289
Canton Bouenguidi-Moualo	961	460	501
Canton Lolo Wagna	3003	1842	1161
Canton Moualo-Onoye	528	258	270
Koulamoutou 1	7246	3396	3850
Koulamoutou 2	18405	10953	7452
Mulundu	27750	14248	13502
Canton Lassio-Sebé	7270	3854	3416
Canton Leyou	4360	2180	2180
Canton Ogooué-Amont	587	329	258
Canton Ogooué-Aval	2394	1391	1003
Canton Poungui	1149	552	597
Commune de Lastourville	11990	5942	6048
Lombo-Bouenguidi	4635	2264	2371
Canton Haute-Bouenguidi	2188	994	1194
Canton Haute-Lombo	868	463	405
Commune de Pana	1579	807	772
Offoué-Onoye	2743	1325	1418
Canton Offoué	422	199	223
Canton Onoye	554	262	292
Commune d'lboundji	1767	864	903
Ogooué-Maritime	157562	81119	76443
Bendjé	140747	72346	68401
Canton Lac-Anengue	778	432	346
Canton Océan	244	155	89
Canton Ogooué	1355	754	601
Canton Ozouri	1908	1027	881
Port-Gentil 1	24210	12570	11640
Port-Gentil 2	51102	26416	24686
Port-Gentil 3	22605	11645	10960
Port-Gentil 4	38545	19347	19198
Ndougou	11092	5725	5367
Canton Basse-Nyanga	451	238	213
Canton Lagune-Ndougou	145	73	72

Canton Rembo-Bongo	42	21	21
Commune de Gamba	10454	5393	5061
Etimboué	5723	3048	2675
Canton Lagune-Nkomi	1410	816	594
Canton Lagune-Ngove	398	206	192
Canton Rembo-Nkomi	1906	975	931
Commune d'Omboué	2009	1051	958
Woleu-Ntem	154986	78268	76718
Woleu	74403	37275	37128
Canton Bissock	2072	984	1088
Canton Elelem	2820	1414	1406
Canton Kye	2635	1315	1320
Canton Nye	3048	1454	1594
Canton Woleu	3143	1531	1612
Oyem 1	29747	15133	14614
Oyem 2	30938	15444	15494
Ntem	49712	25258	24454
Canton Ekorete	1170	546	624
Canton Ntem 1	7085	3567	3518
Canton Ntem 2	1879	905	974
Canton Mveze	2969	1431	1538
Canton Koum	3206	1559	1647
Canton Kess	3615	2003	1612
Canton Mboa'a	1865	870	995
Commune de Bitam	27923	14377	13546
Haut-Ntem	10838	5252	5586
Canton Nord	1606	776	830
Canton Sossolo-Ntem	2552	1207	1345
Canton Sud	2961	1402	1559
Commune de Minvoul	3719	1867	1852
Okano	16630	8834	7796
Canton Doum	1453	748	705
Canton Doumadzou	1840	986	854
Canton Lalara	2326	1378	948
Canton Okala	2256	1303	953
Commune de Mitzic	8755	4419	4336
Haut-Como	3403	1649	1754
Canton Como-Abanga	350	159	191
Canton Mbey	556	292	264
Commune de Medouneu	2497	1198	1299

*Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser
au
Bureau Central du Recensement
BP 2119 – Libreville, GABON
Tel. +241.72.04.55 / +241.76.14.12 / +241.72.13.69
Email : plan.dgsee@yahoo.fr
<http://www.stat-gabon.com/>*

